

## LES PRONOMS PERSONNELS CLITIQUES

Injoo Choi-Jonin (Toulouse 2-Jean Jaurès)

& Véronique Lagae (Valenciennes)

(03-2016)

### **Pour citer cet article :**

Choi-Jonin (I.) & Lagae (V.), 2016, « Les pronoms personnels clitiques », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>

## **1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE**

### ***1.1. Définition et délimitation : la notion de clitique***

Le clitique est généralement défini comme un élément intermédiaire entre le mot indépendant et l’affixe, manifestant une des deux propriétés suivantes, ou les deux en même temps :

(i) il est phonologiquement déficient, dépourvu d’accent, et s’appuie sur un hôte avec lequel il forme une unité prosodique ;

(ii) il présente une distribution syntaxique particulière par rapport au mot indépendant.

Une troisième propriété, souvent mentionnée, est d’ordre morphophonologique :

(iii) le clitique est une forme phonologiquement réduite d’une forme indépendante (ou non-clitique).

Zwicky (1977) distingue ainsi trois types de clitiques : une forme linguistique caractérisée par la propriété syntaxique (ii) est appelée *clitique spéciale*, et celle qui est caractérisée par la propriété phonologique (i) est un *clitique simple*. Ces deux types de clitiques sont également caractérisés par la troisième propriété, car ils disposent d’une forme indépendante correspondante. Le troisième type, appelé *mot lié (bound word)*, est caractérisé seulement par la propriété phonologique (i), et ne dispose pas de forme indépendante correspondante.

La troisième propriété n’est cependant pas prise en compte par Anderson (2005 : 19, 26), qui distingue, lui, deux types de clitiques, en fonction des deux premières propriétés : *clitique phonologique* et *clitique morphosyntaxique*. Il faut noter qu’un clitique morphosyntaxique est généralement aussi un clitique phonologique, et qu’il peut disposer ou non d’une forme non-clitique correspondante.

Cette définition du clitique, largement acceptée en linguistique générale, s’appuie ainsi sur la notion de mot, dont la validité en tant qu’unité formelle a pourtant été bien remise

en cause (Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989 ; Béguelin 2000). Arrivé, Gadet et Galmiche (1986) notent en effet que « [d]ans une langue telle que le français, il n'est possible de donner une définition à la fois simple et rigoureuse du mot qu'au niveau de la manifestation graphique, où le mot est le segment de discours compris entre deux espaces blancs. » Il s'agit donc d'une unité pratique, associée surtout à l'écriture, qui représente, en français d'aujourd'hui, les unités linguistiques suivantes :

- un morphème libre (*table, arbre, vite, zut*) ;
- un morphème lié, syntaxiquement non libre (*il, le, de, à*) ;
- un lexème accompagné des affixes (*prendrons, anticonstitutionnellement*) ;
- un composé (*tournesol, œil-de-bœuf, fil de fer*) ;
- un syntagme (*un je-ne-sais quoi, un m'as-tu vu*) ;
- un segment dépourvu de signifié autonome (*fur* dans *au fur à mesure, lurette* dans *depuis belle lurette*).

Les clitiques, comme les affixes, peuvent alors être définis comme des morphèmes liés, syntaxiquement non libres. Cependant, les pronoms personnels clitiques en français se distinguent des affixes par le fait qu'ils assument une fonction syntaxique (voir *infra* (ii) *propriété syntaxique*).

### (i) Propriété phonologique

Selon le premier critère d'ordre phonologique, les mots qui n'ont pas d'accent propre et qui s'appuient sur un autre mot pour former un groupe accentuel sont appelés « clitiques ». Le terme *clitique* provient d'ailleurs étymologiquement du grec *klinein* ('incliner'), et reflète la nécessité d'un appui. Sont ainsi généralement considérés comme clitiques en français, les pronoms atones (*je, tu, il, le, la, les, lui, me, te, y, en, etc.*) et le morphème négatif *ne*, mais aussi d'autres catégories grammaticales monosyllabiques tels que les déterminants (*un, le, ce, etc.*), certaines prépositions (*de, à, en*). Ce sont des unités normalement non accentuables, sauf en cas d'accent d'insistance : *IL m'a tout dit ; NE bouge pas ; Je veux CE livre*.

À l'impératif positif, les pronoms postposés au verbe sont accentuables parce qu'ils reçoivent alors, en tant que dernière syllabe, l'accent du groupe rythmique. Dans *prends-le*, le pronom *le* reçoit l'accent en tant que dernière syllabe du groupe rythmique *prends-le*, et le schwa de ce pronom est prononcé. Il est à noter cependant que dans *qui suis-je*, le pronom sujet postposé *je* n'est pas accentué et le schwa de ce pronom n'est pas prononcé.

Les pronoms atones et le morphème négatif *ne* ne peuvent être employés qu'avec une forme verbale. La nécessité d'un support verbal ainsi que le caractère non accentuable de ces formes expliquent pourquoi elles ne peuvent constituer à elles seules la réponse à une interrogation partielle : *Qui est venu ? \*Je / Moi*.

Le morphème négatif *ne* ne peut figurer qu'en position préverbale, alors que les pronoms clitiques peuvent figurer en position pré- ou postverbale. Selon la position du clitique par rapport à l'hôte, on distingue l'enclitique (postposé à l'hôte) et le proclitique (antéposé à

l'hôte). Il existe également des endoclitiques ou mésoclitiques (placés à l'intérieur de l'hôte) dans certaines langues (cf. Zwicky 1977, de Dardel et de Kok 1996).

## (ii) Propriété syntaxique

Le deuxième critère ne concerne que les pronoms atones en français. En effet, en dehors de quelques pronoms atones tels que *nous*, *vous*, qui peuvent occuper aussi bien la fonction sujet que la fonction objet, la plupart des pronoms atones du français marquent formellement une fonction syntaxique : *je*, *tu*, *il(s)*, *elle(s)*, *on*, *ce*, *ça* pour le sujet ; *me*, *te*, *se* pour l'objet ; *le*, *la*, *les*, *que* (interrogatif) pour l'objet direct ; *lui*, *leur* pour l'objet indirect ; *y*, *en* pour l'objet oblique. Pour certains linguistes (cf. Gaatone 1997), cette propriété d'être pourvu d'une fonction syntaxique constitue un des critères définitoires du clitique.

En typologie syntaxique, le français est classé parmi les langues à ordre SVO, et cet ordre concerne les constituants lexicaux : *Pierre regarde Marie / Il pense à son père / Il parle de son père*. De ce point de vue, les pronoms toniques ne se distinguent pas des constituants lexicaux : *Je pense à toi / Il parle de nous*. Cependant, lorsque l'objet est représenté par un pronom atone, il se place devant le verbe : *Pierre la regarde / Il lui parle / Il nous parle / Il y pense / Il en parle*. Les pronoms atones à fonction objet manifestent ainsi une distribution syntaxique particulière par rapport aux constituants lexicaux.

En ce qui concerne le pronom clitique sujet, il est placé devant le verbe comme un constituant lexical, mais contrairement à ce dernier, il ne peut généralement pas être séparé du verbe par un élément non clitique : *Pierre seul pourra t'aider / \*il seul pourra t'aider*.

Cela dit, cette contrainte ne s'appliquait pas au pronom clitique sujet en ancien français (cf. 3.4), et on trouve encore, surtout à l'écrit, des exemples du type suivant :

Je compris qu'il allait quérir la clef de sa chambre, qu'il reçut en effet des mains du réceptionniste et qu'il, revenant vers moi, me remit en m'invitant à m'installer. (Oster, *Sur la dune*, 35)

Je (plus que probablement) l'avais désactivée. (e-mail)

Cette possibilité d'être séparé du verbe par un élément non clitique tel qu'une construction participiale ou un syntagme adverbial d'énonciation ne semble concerner que le pronom clitique sujet et non les pronoms clitiques objets :

- \* Il me, en m'invitant à m'installer, remet la clef
- \* Je la (plus que probablement) avais désactivée

Remarquons toutefois que des éléments comme *sic* et *je cite* peuvent s'insérer n'importe où, la seule contrainte de position étant que *sic* suit immédiatement l'élément cité littéralement et que *je cite* le précède habituellement :

Ces sentiments ont été d'autant plus vifs et d'autant plus durables que leur expression **en (sic) a été** contenue. (FT : Tocqueville)

Il menace de **me, je cite**, "poursuivre pour plagiat". (web)

L'énoncé autonymique *comment dit-on* peut également se trouver entre le pronom clitique objet et le verbe, mais il s'agit là encore d'une incise parenthétique :

[...] ; passer de longues minutes à me battre avec les chaises longues pour tenter de **les, comment dit-on : ouvrir, déployer, installer, monter** ? (FT : Bénoziglio)

Un autre phénomène qui caractérise les pronoms clitiques concerne la coordination. Un pronom tonique et indépendant peut être coordonné à un constituant nominal, ce qui est impossible pour un pronom clitique :

lui ou son successeur ne pourra en dire autant la prochaine fois (web)  
\* il ou son successeur ne pourra en dire autant la prochaine fois

Ils nous ont invités, mon mari et moi.  
\* Ils mon mari et m'ont invités.

Un pronom clitique ne peut être coordonné qu'à un autre pronom clitique. La coordination des pronoms clitiques sujets (i-ii) semble poser moins de difficulté que celle des pronoms clitiques objets (iii-iv), bien qu'on trouve des exemples attestant les deux possibilités. Les deux clitiques coordonnés s'opposent souvent en genre (i, iii), parfois en nombre (ii, iv), mais il n'est pas impossible de rencontrer d'autres cas (v) :

(i) coordination de clitiques sujets avec opposition en genre :

Je prie en secret pour que quelqu'un m'emporte. Qu'**il ou elle** m'ouvre sa voiture, m'emmène à la mer, me réconcilie avec la vie toute simple. (FT : Arnaud)

Vous vivez entourés de jeteurs et de jeteuses de sorts. **Ils et elles** ne peuvent pas faire autrement... (FT : Sollers)

(ii) coordination de clitiques sujets avec opposition en nombre :

Je demandai : - Qui donc est le père ? Il répondit : - On ne sait pas. **Il ou ils** ont une certaine pudeur. **Il ou ils** se cachent. Peut-être partagent-ils les bénéfices. (FT : Maupassant)

(iii) coordination de clitiques objets avec opposition en genre :

Nous croyons à la responsabilité de toutes et tous et nous savons que la lectrice ou le lecteur, satisfait-e de sa lecture, n'hésitera pas à acheter les romans de l'auteur-e et à **le ou la** faire connaître à son tour. (web, site d'une maison d'édition)

(iv) coordination de clitiques objets avec opposition en nombre :

Je soussigné Mr / Mme / Mlle ... domicilié(e) à ... autorise l'hospitalisation de mon ou mes enfants (nom et prénom de l'enfant) ... dans l'hôpital choisi par les services d'urgence afin de **lui ou leur** prodiguer les meilleurs soins. (formulaire d'une garderie scolaire, web)

(v) autres cas :

[...] cette chère enfant. Devinez ses craintes, ses moindres répugnances, ses regrets ou ses appréhensions ; et puis si elle se décide, qu'il soit bien convenu que si **elle ou vous** êtes pris de nostalgie vous nous planterez là sans cérémonie et sans la moindre crainte d'être moins aimés et moins appréciés. (FT : Sand)

Je viens d'écrire trois lettres, une à Trouville, à un capitaine, pour avoir 60 litres de rhum anglais, une à Henriette Collier pour qu'elle **te ou me** renvoie ton album et une au sieur Du Camp. (FT : Flaubert)

Notre fidèle Jean-Pierre ne manque jamais une occasion *de nous et vous* faire plaisir ! (web)

Là où de Gaulle parlait de la France, Mitterrand parlait de lui-même. Le premier ne s'intéressait pas. Ses recoins intimes - mais en avait-il ? - **le et nous** laissaient indifférents. (FT : Debray)

Une troisième propriété qui caractérise les pronoms clitiques concerne la possibilité d'être employé pour deux prédicats verbaux coordonnés. En effet, les pronoms clitiques objets, contrairement aux objets lexicaux, ne peuvent pas être mis en facteur commun pour deux prédicats verbaux coordonnés :

Paul connaît et craint Emile / \*Paul le connaît et craint.

À noter cependant qu'on trouve occasionnellement des cas de coordinations de deux verbes (et non pas de syntagmes verbaux), surtout lorsque ces verbes entretiennent des rapports sémantiques étroits (synonymes, procès inverses...) et ont en plus un complément lexical en facteur commun à leur droite :

Des nuits durant, je **me tournais et retournais** dans mon petit lit. (FT : Manœuvre)

Le personnage le plus représentatif **en était et demeurait** celui que j'appelle mon parrain. (FT : Blondin)

la géométrie Raguse, les îles, les rues dallées désertes la nuit, tu **en plies et déplies** le plan. (FT : Cluny)

En revanche, le pronom clitique sujet, tout comme un sujet lexical, peut être employé comme sujet de deux syntagmes verbaux coordonnés, sans être explicité pour chaque prédicat verbal.

Paul le connaît et le craint/ Il le connaît et le craint.

De ce point de vue, le pronom clitique sujet fonctionne comme un élément non clitique, à cela près qu'il ne peut jamais être employé seul, c'est-à-dire sans être accompagné d'une forme verbale, même s'il peut ne pas être rattaché directement à cette forme verbale.

Ce phénomène s'observe en français contemporain plutôt dans un usage soutenu que dans un usage courant. Culbertson (2010) défend dès lors l'idée que le pronom clitique sujet est utilisé comme un affixe flexionnel en français familier, alors qu'il fonctionnerait, en français standard, comme un clitique phonologique, cf. Zwicky (1977 : 2), qui signale que les mots indépendants, à la différence des affixes, subissent des règles d'effacement en cas d'identité.

Il faut encore préciser que le pronom atone à fonction sujet peut être employé comme sujet de deux syntagmes verbaux coordonnés, s'il est en position préverbale, et non en position postverbale :

Il aime les choux, mais ne les mange que cuits.

\* Aime-t-il les choux, mais ne les mange que cuits ?

Cette possibilité d'être employé ou non pour deux syntagmes verbaux coordonnés amène Cardinaletti et Starke (1994) à distinguer deux types de pronoms phonologiquement déficients : le pronom atone sujet antéposé au verbe, qui peut figurer devant deux syntagmes verbaux coordonnés, est appelé « pronom faible », et le pronom atone sujet postposé au verbe, qui ne peut pas être utilisé pour deux syntagmes verbaux coordonnés sans être répété, est appelé « pronom clitique ». Ces auteurs considèrent ainsi le clitique comme un élément rattaché directement à une forme verbale.

### (iii) Propriété morphophonologique

D'un point de vue morphophonologique, les pronoms clitics du français ne se présentent pas tous comme des formes phonologiquement réduites des pronoms toniques et indépendants.

Pronoms toniques	Pronoms clitics			
	sujet	objet direct	objet indirect	objet oblique
<b>moi</b>	<i>je</i>	<b>me</b>		<i>y</i> <i>en</i>
<b>toi</b>	<i>tu</i>	<b>te</b>		
<b>soi</b>		<b>se</b>		
<b>nous</b>	<b>nous</b>	<b>nous</b>		
<b>vous</b>	<b>vous</b>	<b>vous</b>		
<b>lui</b>	<i>il</i>	<b>le</b>	<b>lui</b>	
<b>elle</b>	<b>elle</b>	la	lui	
<b>eux</b>	<i>ils</i>	les	leur	
<b>elles</b>	<b>elles</b>	les	leur	

Comme on peut l'observer dans ce tableau, certains pronoms clitics sont morphologiquement identiques aux pronoms toniques, et se distinguent de ces derniers uniquement par l'absence d'accent. C'est le cas de *nous* et *vous*, qui peuvent être employés aussi bien comme sujet que comme objet, de *lui* à fonction objet indirect, et de *elle/ elles* à fonction sujet. Ils peuvent alors être considérés comme des variantes atones de leurs pronoms toniques correspondants (en majuscules dans les exemples) :

**NOUS, nous** voulons ceci  
**VOUS, je vous** aime bien  
**ELLE(S), elle(s)** ne veu(len)t rien faire  
**LUI, je lui** en parlerai demain

Dans ces exemples, le premier pronom, accentué, est un pronom tonique, libre, et le second, non accentué, est un pronom atone, non libre. En position préverbale, la distinction entre formes clitics et toniques ne pose pas de difficultés pour les pronoms objets dans la mesure où cette position est réservée aux clitics. En revanche, pour les pronoms sujets, il peut y avoir une ambiguïté d'interprétation dans le cas où un seul pronom est présent, surtout à l'écrit si l'accentuation n'est pas typographiquement marquée :

Elle ira loin / ELLE ira loin  
 Nous soutenons ce projet / NOUS soutenons ce projet

Quant aux pronoms clitiques *me, te, se* (et peut-être aussi *le*), ils peuvent être considérés comme des variantes morphophonologiques des pronoms toniques *moi, toi, soi* (et *lui*), étant donné leur réduction vocalique par rapport à ces derniers. Le pronom clitique interrogatif *que* manifeste la même propriété morphophonologique par rapport au pronom tonique *quoi*. Remarquons toutefois qu'à l'impératif positif les pronoms clitiques postposés *moi, toi* sont formellement identiques aux pronoms toniques (*donne-le-moi, dis-toi bien que...*). Ils ne peuvent cependant pas être précédés d'une préposition, tout comme les formes proclitiques, *me, te* : \* *donne-le-à moi* / \* *dis-à toi bien que*.

Concernant les autres pronoms clitiques, on pourrait analyser les pronoms clitiques à fonction objet *la, les, leur* comme des variantes morphologiques des pronoms clitiques *le* et *lui*, les variations en genre et en nombre étant marquées par l'alternance vocalique (accompagnée d'une consonne flottante dans le cas de *les*, et d'une consonne fixe dans le cas de *leur*). Le pronom clitique sujet *tu* présente également un changement vocalique par rapport à la forme tonique *toi* et la forme clitique à fonction objet *te*.

En revanche, les pronoms clitiques à fonction sujet *je, il, ils* se présentent sous des formes morphologiques sensiblement différentes des pronoms toniques *moi, lui, eux* et des pronoms clitiques à fonction objet *me, le/la/les, lui/leur*. Le même problème se pose pour les pronoms clitiques vocaliques *y* et *en*.

## ***1.2. Difficultés de découpage et d'inventaire***

Les critères utilisés pour l'identification des clitiques relèvent de plusieurs domaines (phonologique, syntaxique et morphologique). Les problèmes de délimitation tiennent essentiellement au fait que les éléments pouvant être considérés comme clitiques selon un des critères, peuvent ne pas l'être suivant un autre. Les pronoms considérés comme clitiques en français sont tous dépourvus d'accent propre, et ne peuvent pas être employés sans être accompagnés d'une forme verbale. Cependant, comme nous l'avons vu dans la section précédente, ils ne fonctionnent pas tous de la même manière d'un point de vue syntaxique et d'un point de vue morphophonologique.

Afin de rendre compte de ces différences de comportements, certains linguistes proposent de considérer les clitiques comme situés sur un continuum allant d'un statut le moins affixal au plus affixal. Ainsi, en nous inspirant du tableau dressé par Muller (2001), allant des clitiques défectifs jusqu'aux clitiques prototypiques, nous proposons de classer les clitiques français en deux grandes catégories : clitique syntagmatique (a) et clitique de mot (ou clitique lexical) (b), la seconde catégorie étant subdivisée en deux sous-catégories, selon que la forme est identique à la forme pleine (b1) ou phonologiquement réduite (b2). Les clitiques classés dans la catégorie (b2) sont considérés comme prototypiques par rapport à ceux de la classe (a).

(a) *clitique syntagmatique* (ou affixe syntagmatique) : forme phonologique réduite, rattachement syntagmatique (sans contiguïté obligatoire avec un type de mot). Ex.

- Les pronoms *y* et *en* qui peuvent être séparés du verbe par un élément non clitique dans une construction infinitive (*infra* §3.1.1) ; ils peuvent être analysés, dans les exemples suivants, comme des clitiques qui se rattachent à un syntagme verbal constitué du verbe et du pronom négatif *rien* ou de l'adverbe quantifieur *trop* :

on pourrait n'y [rien comprendre] ; il avait peur d'en [trop souffrir]

- Le pronom clitique sujet qui peut figurer devant deux prédicats verbaux peut également être analysé comme un clitique syntagmatique qui se rattache à un syntagme verbal complexe (A. Berrendonner, c.p.) :

il [le connaît et le craint]

(b) *clitique de mot* : rattachement à un type de mot.

(b-1) forme phonologique pleine. Ex. les pronoms postposés au verbe *moi*, *toi* à l'impératif positif :

Regarde-moi ; Soigne-toi

(b-2) forme phonologique réduite (ou identique à la forme pleine correspondante, mais non accentuée). Ex.

- Les pronoms atones sujets postposés au verbe doivent être rattachés à une forme verbale, et non à un syntagme verbal complexe, et ce, contrairement aux pronoms atones sujets antéposés au verbe :

\* [Préparerons et mangerons]-nous le repas au gîte ?  
Préparerons-nous et mangerons-nous le repas au gîte ?  
vs. Transfert au gîte de Rivière où nous [préparerons et mangerons] le repas.  
(web)

- Les pronoms atones objets *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur* doivent également être rattachés à une forme verbale, sauf dans les cas où les deux verbes coordonnés entretiennent des rapports sémantiques étroits :

Il le connaît et le craint / \* il le [connaît et craint]  
vs. Tu en [plies et déplies] le plan

- Les pronoms *y* et *en* qui figurent dans une construction à verbe fini, ne peuvent pas être séparés du verbe par un élément non clitique, alors qu'ils peuvent l'être dans une construction infinitive ;

Tu y réfléchiras bien / \* tu y [bien réfléchiras] vs. à y [bien réfléchir]

Ce classement ne rend pourtant pas compte de la prononciation du schwa du pronom *le* postposé au verbe (*suis-le*) par rapport au pronom sujet *je* postposé au verbe, dans lequel le schwa n'est pas prononcé (*qui suis-je ?*). Il ne rend pas compte non plus des pronoms atones, formellement identiques aux pronoms toniques (*nous*, *vous*), en comparaison avec les pronoms atones qui sont des formes morphophonologiquement réduites des pronoms toniques (*me/moi*, *te/toi*). Enfin, dans les cas où les pronoms atones à fonction sujet sont séparés de la forme verbale par un constituant non clitique qui ne forme pas un syntagme



verbal avec le verbe (construction participiale ou syntagme adverbial d'énonciation dans les exemples cités plus haut, dans le §1.1), leur statut clitique peut être remis en cause dans la mesure où ils ne s'intègrent pas dans une unité prosodique plus large, ni ne manifestent des propriétés syntaxiques particulières par rapport aux mots indépendants. Le même problème se pose dans l'exemple suivant pour les pronoms atones coordonnés par le jonctif *ou*, séparés de la forme verbale par une subordonnée temporelle :

ceci n'implique pas que l'astrologue est malhonnête, mais plutôt qu'il ou elle, quand il succombe à ce genre de dérive, a trop « la tête dans le guidon » (web)

### 1.3. Questions théoriques

Une grande partie de la littérature consacrée aux pronoms clitiques du français s'inscrit dans le cadre de la grammaire générative (pour une synthèse détaillée des travaux antérieurs à 2001, voir Heap et Roberge 2001). Deux approches principales ont été proposées dans ce cadre, selon la composante (syntaxe ou lexique) à laquelle l'analyse rattache les pronoms clitiques. La première est donc une approche syntaxique qui les analyse comme des arguments, syntaxiquement indépendants, mais phonologiquement dépendants d'un hôte sur lequel ils s'appuient. Ce sont donc des têtes lexicales occupant une position syntaxique propre, qui se cliticisent au niveau phonologique, cf. notamment Kayne (1977), Rizzi (1986) ou encore De Cat (2005).

À cette approche s'oppose une seconde, dite lexicaliste, qui défend une analyse de ces éléments comme des affixes flexionnels ou considère que les clitiques sujets évoluent vers le statut de marqueurs d'accord, cf. Roberge (1990), Miller (1992), Zribi-Hertz (1994), Auger (1995), Miller & Sag (1995, 1997), Miller et Monachesi (2003), Culbertson et Legendre (2008), Culbertson (2010).

Citons par ailleurs un cadre théorique tout à fait différent qui ne vise pas de prime abord à décrire spécifiquement les pronoms clitiques, mais s'en sert pour étudier les relations de rection. Il s'agit de l'approche pronominale développée par Blanche-Benveniste *et al.* (1984, 1990). Cette théorie syntaxique aborde l'étude des éléments régis à partir des paradigmes de pronoms qu'accepte le verbe (ou tout autre constructeur, tel l'adjectif prédicatif). Les pronoms sont considérés dans cette approche comme classificateurs des éléments lexicaux qui peuvent figurer dans une zone de rection, et ceci à partir de la relation de *proportionnalité*, c'est-à-dire la relation d'équivalence qui existe entre une construction verbale comportant des éléments lexicaux et une autre comportant des éléments pronominaux. Ainsi, (a) est proportionnel à (b) et (c) à (d) :

- a. il cache son argent sous son lit
- b. il le cache sous son lit
- c. j'ai parlé au gardien du zoo
- d. je lui ai parlé

L'exemple (e), qui semble identique à (c), donne lieu à une autre proportionnalité et donc à une autre rection verbale (f), différence qui n'apparaît pas au niveau des éléments lexicaux :

- e. j'ai pensé au gardien du zoo
- f. j'ai pensé à lui/j'y ai pensé/\*je lui ai pensé

Les pronoms clitiques jouent un rôle essentiel dans cette approche, même si les auteurs ont été amenés à élargir la liste des unités pronominales du français en y incorporant des éléments communément classés comme des adverbes tels que *comme ça* (ou *ainsi*), *comment*, *là*, *où*, *à ce moment-là*, *quand*, *quelque part*, *nulle part*, *partout*.

#### **1.4. Problèmes terminologiques**

Le terme *clitique* n'est pas répertorié comme un mot-entrée dans le TLFi, alors qu'on y trouve les mots *enclitique* et *proclitique*. Il est néanmoins mentionné dans l'article de *enclinomène*, défini comme suit : « Mot dépourvu d'accent tonique considéré traditionnellement comme s'appuyant sur un mot voisin pour constituer avec lui une unité accentuelle ». Il s'agit donc du critère phonologique qui est pris en compte dans cette définition. Dans le même article est noté comme remarque : « Avec ce sens on trouve aussi *clitique*. 'On appelle ainsi un certain nombre de pronoms qui s'agglutinent autour du verbe (*en*, *y*, *ce*, *me*, etc.), ainsi que la particule *ne*' (F. DELL) ». La définition de Dell renvoie à la propriété syntaxique caractérisant les clitiques. Il existe encore d'autres terminologies plus couramment utilisées dans des grammaires ; cette diversité est due au statut intermédiaire du clitique entre mot indépendant et affixe, caractérisable à la fois par des propriétés (morpho-)phonologiques et syntaxiques.

Les termes *atone*, *faible* et parfois *léger* sont employés par opposition aux termes *tonique*, *fort* et *lourd*. Ils font référence à la propriété morpho-phonologique du clitique, qui ne reçoit pas d'accent de mot et qui se présente sous une forme phonologiquement réduite par rapport à la forme pleine correspondante, accentuable en tant que mot indépendant. On trouve aussi parfois le terme *déficient*.

On notera toutefois que certaines formes clitiques sont identiques aux formes non clitiques correspondantes (*nous*, *vous*, cf. *supra*), et ne sont donc pas phonologiquement réduites.

Le terme *conjoint* est un autre terme fréquemment employé pour le clitique, par opposition au terme *disjoint*. Il fait ainsi référence à l'hôte sur lequel s'appuie le clitique : en français, les pronoms clitiques et le morphème négatif *ne* sont *conjoint*s au verbe, et les formes non clitiques correspondantes (*moi*, *toi*, *non*, par exemple) sont des formes libres dont la distribution n'est pas déterminée par rapport au verbe.

## **2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES IMPORTANTES**

### **2.1. Dans le domaine de la langue française**

Blanche-Benveniste e. a. (1984), Kayne (1977), Miller (1992)

### **2.2. dans le domaine de la linguistique générale**

Zwicky (1977), Anderson (2005), Klavans (1982), Muller (éd) (2001)

### 3. ANALYSES DESCRIPTIVES

#### 3.1. Descriptions morphosyntaxiques

##### 3.1.1. Les séquences de clitiques

###### • Position des clitiques antéposés à un verbe fini

Schématiquement, on peut représenter l'ordre des proclitiques sous la forme d'un tableau comme celui-ci (cf. par exemple Perlmutter 1970, Blanche-Benveniste 1987) :

Position	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	je	ne	me	le	lui	y	en	Verbe
	tu		te	la	leur			
	il/elle/on		se	les				
	nous		nous					
	vous		vous					
	ils/elles							

Ex. : Je ne le lui donnerai pas.  
On te le donnera.  
Vous ne lui en donnerez pas. etc.

Ce tableau ne rend toutefois pas compte de toute une série de contraintes restreignant les séquences possibles et n'a pas de pouvoir explicatif, comme l'ont fait remarquer plusieurs auteurs comme Perlmutter (1970) ou Miller et Monachesi (2003).

###### (i) Contraintes d'ordre

Il est clair que la fonction du clitique ne suffit pas à rendre compte de sa position :

« Quand le verbe est précédé de deux pronoms personnels objets, l'un direct, l'autre indirect, celui-ci se place le premier [*Il me le donne*]. – Toutefois *lui* et *leur* font exception ; ils viennent en second [*Il le lui/leur donne*]. » (Grevisse 1988)

La complexité des contraintes d'ordre est telle qu'aucune explication tout à fait satisfaisante n'a encore été proposée en syntaxe. On trouve d'autres approches comme celle de Watson (1997) qui propose deux règles basées sur des traits morphosyntaxiques et sémantiques :

1° les clitiques [+ Accusatif], c'est-à-dire pouvant occuper la fonction d'objet direct, précèdent les clitiques [- Accusatif], ce qui prédit que les séries III et IV précèdent les autres ;

2° à l'intérieur de ces deux sous-groupes, les clitiques [+ Individuel] précèdent les clitiques [- Individuel], donc *me*, *te* (III) précèdent *le*, *les* (IV) et *lui*, *leur* (V) précèdent *y* (VI) et *en* (VII).

Ces règles ne permettent pas d'expliquer la place de *en* qui est [+ Accusatif] (*J'en ai acheté*) et se trouve en dernière position, ni l'ordre *y – en*.

Blanche-Benveniste (2010) constate que l'on trouve en position III les pronoms qui présentent une variation en personne, en position IV ceux qui présentent une variation en genre et en nombre, en position V ceux qui présentent uniquement une variation en nombre, et en position VI et VII les pronoms invariables. On pourrait aussi considérer que les pronoms les plus proches du sujet (III) sont ceux qui peuvent être réfléchis (*me, te, se, nous, vous*), ce qui semble une propriété plus pertinente que la variation en personne. Il reste que ces observations ne fournissent pas d'explication pour toutes les données.

(ii) *Contraintes de cooccurrence*

On a observé nombre d'incompatibilités, en premier lieu et de façon prévisible l'impossibilité de combiner entre eux des clitiques d'une même série : *\*Il me vous présentera*, même si Miller et Monachesi (2003) signalent que certains locuteurs acceptent un exemple comme : *Pierre me te semble fidèle*, qui comporte deux pronoms datifs, chacun rattaché à un prédicat différent (*me* à *sembler* et *te* à *fidèle*). Une recherche dans Frantext intégral révèle toutefois que les séquences *me te, me vous, te nous* n'y sont pas représentées.

À cela s'ajoute une incompatibilité entre les séries III et V. On recourt dans ce cas au pronom tonique correspondant au clitique de la série V :

\*Je te lui présenterai.  
Je te présenterai à lui. / \*Je lui présenterai toi.

Blanche-Benveniste (1987) tente d'expliquer ces faits en posant qu'une suite de deux clitiques représentant des personnes serait exclue. En effet, on trouve dans la série III les pronoms de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> personne désignant normalement un référent humain, et dans la série V, les pronoms datifs *lui* et *leur* qui ont également un référent humain. Le pronom réfléchi *se* fait exception comme le montre l'exemple suivant, dans lequel *se* n'a pas de référent humain :

\*Ces livres se leur vendent.

Dans ce cas également, les suites de deux pronoms datifs rattachés à deux prédicats distincts sont jugées acceptables par certains locuteurs : *Pierre me lui semble fidèle*, cf. Miller et Monachesi (2003). Ces séquences sont attestées dans Frantext, quoique exceptionnellement : 8 occurrences de *me lui* et 1 seule de *me leur*, seules les deux occurrences ci-dessous étant postérieures à 1800. Toutes présentent deux prédicats, soit dans des constructions factitives en *faire*, soit avec *falloir* + infinitif.

Je ne sais d'où vient le don qu'on m'attribue et que j'ai toujours ressenti comme une injustice, je ne sais d'où me vient la force qui **me lui** fait produire de l'œuvre (FT : Guyotat, 2006)

Louise **me leur** a fait apporter un échantillon de boîtes de foie gras (FT : Guibert, 2001)

Les clitiques de la série V semblent en outre difficilement compatibles avec y (position VI) : *Elle m'y semble sensible.* / \**Elle lui y semble sensible.* Certains auteurs acceptent toutefois :

Ils leur y succèdent (Gross 1968)  
Il leur y fera penser (Morin 1981)

Le second exemple, avec deux prédicats dans une construction factitive, semble plus naturel que le premier qui comporte un COI (*leur*) et un complément locatif (*y*), dépendant tous deux du même prédicat. Morin précise que la suite *leur y* est plus acceptable que *lui y*, ce qui suggère que la raison de l'incompatibilité est au moins en partie phonologique. Cette observation est confirmée par les résultats d'une requête dans Frantext : nous avons relevé 13 occurrences de *leur y* postérieures à 1900 contre deux seulement de *lui y* dans l'ensemble du corpus :

Supprimez, enfin, les « asiles », les « hospices », faites-en des homes accueillants, en essayant du reste de maintenir le plus possible les vieilles gens à domicile, quitte à **leur y** assurer une discrète assistance (visites, aides ménagères, repas à domicile). (FT : Bazin, 1959)

Nita disait qu'elle n'aimait pas les villes parce que, malgré les jardins et les parcs, rien ne **lui y** rappelait plus la campagne. (FT : Guérin, 1946)

Enfin, la séquence *y en* (VI-VII) est rare, sauf dans *il y en a*, et nous n'en avons relevé que 3 occurrences postérieures à 1900 dans Frantext :

Il y a beaucoup de merveilleux dans la ruche, ce n'est pas une raison pour **y en** ajouter. (FT : Maeterlinck, 1901)

Vingt-sept ans plus tard, en 1742, assemblée générale provoquée par les autorités a été faite à l'hôtel de ville de Forcalquier, des teinturiers de la dite ville et des villages et communautés voisins pour arrêter un règlement qui remédiera aux abus, et évitera la ruine entière des fabriques en assurant la bonne qualité des étoffes qui s'y font et empêcher qu'il ne **s'y en** fabrique de mauvaises dans la suite... (FT : Jolly, 1900)

Ses tâches traditionnelles – représentation, protection, information, négociation – se sont transformées en même temps que la matière sur quoi elles s'exercent. Il **s'y en** est surtout ajouté de nouvelles, qui modifient le caractère et jusqu'à l'objet de sa mission. (FT : Chazelle, 1962)

Le nombre de clitiques est également contraint, car les séquences de plus de deux clitiques compléments semblent quasiment exclues. Morin (1981) et Grevisse (1988) donnent quelques exemples attestés de suites de trois clitiques compléments, qui sont tous de la forme *s'y en*, cf. aussi les deux derniers exemples cités ci-dessus :

Il **s'y en** est passé des choses ici pendant mon absence (ex. oral, relevé par Morin 1981)

Ce numéro du jeudi après-midi est celui du Monde des livres. C'est dire que les intellectuels décadents **s'y en** donnent à plume joie (Le Monde, cité par Grevisse 1988)

Remarquons toutefois que les constructions factitives semblent permettre plus facilement les séquences de trois clitiques compléments, même si Frantext n'en fournit aucun exemple attesté :

Pierre me la lui a fait raconter (Tasmowski 1985)

La plupart de ces contraintes peuvent disparaître lorsque la phrase comporte un et *a fortiori* deux datifs éthiques, comme c'est le cas dans les exemples suivants, qui comportent trois pronoms compléments dont certains devraient être incompatibles :

Avez-vous vu comme je **te vous lui** ai craché à la figure ? (V. Hugo, Les Misérables)

Partout ailleurs on **te vous** l'aurait mise à la porte (L. Aragon, Les Voyageurs de l'impériale)

Blanche-Benveniste (2010) signale que seule la moitié de toutes ces combinaisons théoriquement possibles est attestée dans le corpus de langue parlée Corpaix : la plus fréquente est *y en* dans *il y en a*, alors que les suites *les lui* et *le leur* sont totalement absentes. On garde généralement uniquement le pronom datif : *Je leur donnerai* ; *Tu lui diras*.

#### • Le cas de l'impératif

L'impératif présente une dissymétrie bien connue entre formes positive et négative. En effet, contrairement à la forme positive, la forme négative se combine avec les mêmes séquences de clitiques que les verbes à l'indicatif ou au subjonctif, comme le montrent les exemples et le tableau ci-dessous :

Dis-le-moi.                      Tu me le dis.  
Ne me le dis pas.              Tu ne me le dis pas.

Position	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	ne	me	le	lui	y	en	Verbe	pas
		te	la	leur				
		nous	les					
		vous						

Les contraintes d'ordre et de cooccurrence décrites ci-dessus s'appliquent également :

- \*Ne le me dis pas.
- \*Ne me lui présente pas.
- Ne leur y succède pas.
- \*N'y en mange pas.

Dans le cas de l'impératif positif, les pronoms sont enclitiques et non proclitiques, et reliés graphiquement au verbe par un trait d'union ; la série *me, te, nous, vous* suit les séries *le, la, les* et *lui, leur* au lieu de les précéder ; les clitiques *me, te* prennent la forme pleine *moi, toi* en position finale et la forme élidée *m', t'* devant *y* ou *en* :



Les résultats d'une enquête menée par Blanche-Benveniste (2010) confirment les résistances qu'éprouvent les locuteurs face à nombre de formes à l'impératif positif avec deux clitiques compléments, ce qui l'amène à conclure que l'impératif n'admet pas les suites de deux clitiques compléments dans la langue courante, sauf avec quelques verbes très fréquents comme *donner* et *prêter* (*Donne-le-moi ; Prête-le-lui*).

### Le cas de l'infinitif

La distribution des clitiques accompagnant un verbe à l'infinitif correspond dans ses grandes lignes à celle qui a été décrite ci-dessus pour les verbes à l'indicatif ou au subjonctif. Elle présente toutefois quelques particularités qui ne s'observent pas dans une construction à verbe fini. Les clitiques *y* et *en*, et plus rarement d'autres clitiques objets, peuvent être séparés du verbe par des éléments non clitiques tels que *trop*, *rien*, *bien* (cf. Kayne 1977 : 84, note 7). Il s'agit là d'un fait de syntaxe archaïque, attesté encore aux XXe et XXIe siècles :

Tu vas vers le Sud, comme tout le monde. Si on te parle, joue-leur quelque chose. C'est moins dangereux que **d'en trop dire**. (FT : Yourcenar, 1988)

Était-ce à cause de cette fureur à vivre qu'il avait haï Ouroz ? [...] Et détesté parce qu'il avait peur, en secret, pour lui-même, **d'en trop souffrir** ? (FT : Kessel, 1967)

On pourrait **n'y rien voir et n'y rien comprendre** (FT : Jenni, 2011)

Le temps, quelle prise a-t-il sur la nature quand les hommes se contentent de chausser de pierres les voies dont ils la percent, sans **y rien édifier** que des tombes, parfois ? (FT : Martin, 2010)

Que faut-il faire pour aimer J.-C. ? *L'aimer*. Méditez cette réponse pour **la bien comprendre** et en profiter. (web : daté du 26-08-2015)

Cette possibilité ne s'observe pas dans une construction à verbe fini :

* J'en trop dis	J'en ai trop dit / *J'en trop ai dit
* Il en trop souffre	Il en a trop souffert / *Il en trop a souffert
* On n'y rien comprend	On n'y a rien compris / *On n'y rien a compris
* On la bien comprend	On la comprend bien

Dans l'exemple suivant, le pronom clitique *le* est séparé du verbe à l'infinitif par la négation *pas* :

Le schéma de soi peut aussi se trouver sous le terme de « théorie de soi ». Il importe de **ne le pas** confondre avec le concept des possibles « soi » (« *possible self* ») qui sont des « soi » que l'individu imagine pour son futur. (web : article de wikipédia)

Il s'agit là encore d'un cas archaïque, qui survit très marginalement en français contemporain. Précisons que les deux morphèmes de négation *ne* et *pas/plus/jamais* ne sont normalement plus séparables devant une forme infinitive simple. Il en résulte que les exemples précédemment cités seraient reformulés dans la langue courante de la façon suivante :



Il avait peur d'en souffrir **trop** / de **trop** en souffrir.  
 On pourrait n'y comprendre **rien** / ne **rien** y comprendre  
 Il importe de **ne pas le** confondre *et non pas* : \* Il importe de **ne le** confondre **pas**.

Les formes négatives de l'infinitif simple (*ne pas parler, ne plus fumer, ne jamais sortir*, etc.) comportent donc presque toutes un élément négatif non clitique entre le clitique *ne* et le verbe. Dans la langue courante, les pronoms clitiques précèdent immédiatement l'infinitif (*ne pas lui en parler*), ce qui donne le tableau suivant pour les suites de clitiques construits avec un infinitif à la forme négative :

Position	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	ne	<i>pas</i>	me	le	lui	y	en	<i>Infinitif</i>
		<i>plus</i>	te	la	leur			
		<i>jamais</i>	nous	les				
			vous					

Les constructions factitives en *faire* ou *laisser* + infinitif posent des problèmes particuliers que nous n'aborderons pas ici, mais dont font état Tasmowski (1985) et Lamiroy & Charolles (2011), parmi d'autres.

### 3.1.2. La postposition du sujet clitique

Sur la postposition (simple ou complexe) du sujet clitique telle qu'elle apparaît dans les interrogatives, les exclamatives et certaines assertives, voir les notices :

- *Inversion du sujet clitique.*
- *Postposition du sujet*
- *Interrogation directe*

### 3.1.3. Les pronoms adverbiaux *en* et *y*

Ces deux clitiques possèdent un certain nombre de propriétés particulières qui expliquent pourquoi la tradition grammaticale les a isolés sous le terme de « pronoms adverbiaux » :

- leurs étymons sont des adverbes de lieu latins : *en* du lat. *inde* « de ce lieu ; de tel fait ; de qqc., de qqn », *y* du lat. *hic* « ici » (ou, selon certains, *ibi* « là ») ;
- ils sont invariables ;
- ils peuvent occuper une fonction de circonstant locatif : *Sur le pont d'Avignon, on y danse tous en rond.*

*Y* et *en* fonctionnent dans beaucoup de leurs emplois comme des formes équivalentes à des syntagmes prépositionnels constitués respectivement des prépositions *à* et *de* et du pronom complément de troisième personne.

L'exemple ci-dessus illustre le fait que *y* peut correspondre également à un syntagme prépositionnel comportant d'autres prépositions de sens locatif (*sur, dans, sous, devant*, etc.) et nous verrons plus loin que *en* ne correspond pas toujours à un syntagme prépositionnel en *de*.

Un autre point commun des pronoms dits adverbiaux est que leurs référents relèvent normalement de l'inanimé. Pinchon (1972) a montré qu'il ne s'agit pas d'une contrainte stricte, mais comme l'ont signalé Blanche-Benveniste e. a. (1984), l'utilisation de *y* et de *en* avec un référent humain provoque généralement un effet de sens désindividualisant qui se remarque notamment lorsque l'on remplace *y* par *lui* et *en* adnominal par le déterminant possessif. Comparez :

Pierre, j'y pense souvent. / Pierre, je pense souvent à *lui*

Mais ailleurs j'ai assez parlé de Barbagot et du vieux Béranger pour me dispenser d'en dire plus long sur leur compte. Je me borne ici à *en* rappeler l'existence... (H. Bosco in Pinchon 1972)

Je me borne ici à rappeler *leur* existence.

Nous reviendrons sur cette propriété en 3.2. et en 5.

Enfin, ils présentent de nombreux cas de figement : *il y a, s'y prendre (mal) ; en vouloir à, s'en prendre à*, etc.

Le clitique *y* a des possibilités d'emploi moins variées que *en*, car il peut occuper uniquement les fonctions suivantes :

- Complément d'objet indirect : *J'y pense ; j'y compte ;*
- Complément de l'adjectif : *Il y est sensible ;*
- Complément adverbial locatif essentiel : *J'y vais*, ou circonstanciel : *On y danse*.

C'est pourquoi nous donnons ci-dessous un aperçu un peu plus détaillé des principaux emplois de *en*. *En* peut occuper différentes fonctions syntaxiques :

- Complément d'objet indirect :

Car il se pose en l'occurrence un triple problème. Le premier est celui de la régionalisation. On n'**en** parle pas dans la proposition Van der Maelen, et pour cause (*Le Soir*, 1990/04/13)  
= On ne parle pas **du problème de la régionalisation** dans la proposition Van der Maelen.

- Complément d'agent :

Rodrigue aime Chimène et il **en** est aimé.  
= Il est aimé **de Chimène**.

- Complément d'un adjectif attribut du sujet ou de l'objet :

Ce sont les deux dernières traductions et j'**en** suis assez fier (ex. oral, Elicop)  
= Je suis assez fier **des deux dernières traductions**.

Il allait gagner puisque j'allais mieux déjà et je l'**en** trouvais bien content. (L.F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*)  
= Je le trouvais bien content **de cela**.

- Complément du nom (*en* adnominal) :

Il y a une disposition (...), vous **en** connaissez mieux les détails que moi. (ex. oral, Elicop)

= Vous connaissez mieux les détails **de cette disposition** que moi.

• Complément d'objet direct :

Des fautes en français ça j'**en** fais (ex. oral, Elicop)

=Je fais **des fautes** en français.

À la suite de Milner (1978), beaucoup de chercheurs comme Hulk (1983) établissent une distinction fondamentale entre ce dernier type d'exemples (*en* quantitatif) et les autres emplois de *en*, regroupés souvent sous le terme de *en* génitif. *En* quantitatif se singularise en effet sur plusieurs points, notamment par l'absence de rapport systématique avec un syntagme prépositionnel introduit par *de* et par la possible présence d'un quantifieur postverbal comme *deux cents* dans l'exemple ci-dessous :

[des biscuits] Pour Noël, je vais **en** faire environ **deux cents** (ex. oral, GARS)  
= Je vais faire environ **deux cents biscuits**.

Ce n'est qu'un grand cirque, a-t-on dit, soit: mais, imaginez une arène dans laquelle vous **en** versez **trois autres** de dimensions respectables. (A. Jarry, Gestes et opinions du docteur Faustroll, pataphysicien)

= Imaginez une arène dans laquelle vous versez **trois autres arènes** de dimensions respectables.

Ces exemples indiquent que *en* quantitatif peut alterner non seulement avec un syntagme nominal complet (*des fautes*), mais également avec un nom seul (*biscuits*, *arènes*). En outre, *en* quantitatif n'entre pas dans une relation de coréférence stricte avec son antécédent, comme il apparaît clairement du dernier exemple. Dans ses autres emplois par contre, *en* est strictement coréférentiel avec, respectivement, *celui de la régionalisation*, *les deux dernières traductions* et *une disposition*, par exemple. Le lien entre *en* quantitatif et son antécédent ne consiste donc pas obligatoirement en une identité de référence, comme c'est généralement le cas avec les pronoms clitiques, mais en une identité lexicale, cf. Milner (1978 : 49-52), Lamiroy (1991 : 43).

Une autre différence concerne la possibilité pour *en* quantitatif de désigner un référent humain. Le caractère +/- humain du référent n'influence pas l'emploi de *en* quantitatif et les exemples avec référent humain sont courants :

Je pense que les hommes appelés à **en** juger d'autres devraient avoir fait un stage de deux ou trois mois en prison. (M. Aymé, *La tête des autres*)

Il n'y a pas une seule femme, n'est-ce pas, au maximum, il y **en** a une ou deux qui sont des femmes otages, qui sont des femmes alibis. (ex. oral, Elicop)

On trouve même des cas d'emploi non anaphorique où le pronom renvoie par défaut à un référent humain indéterminé et pluriel :

Il y **en** a qui sont persuadés qu'ils finiront par toucher le loto. Moi aussi, j'y croyais dur comme fer ! (C. Avenin, *Le Cœur en poche*)

Par contre, comme nous l'avons vu ci-dessus, à l'exception du complément d'agent, les autres types de *en* réfèrent plus difficilement à un humain, surtout *en* adnominal. Comparez :

Ce vase, on en a abîmé le pied.  
\*Pierre, on en a jugé le frère.

La dernière propriété n'oppose que *en* quantitatif et *en* adnominal. Ce dernier dépend généralement d'un nom en fonction d'objet direct et est exclu lorsque le nom est construit indirectement :

Ce vase, on en a abîmé le pied.  
\*Ce vase, on s'en est servi du pied.

Il peut également dépendre d'un nom sujet, même si cette construction est soumise à un certain nombre de contraintes, cf. Ruwet (1972), Couquaux (1980), Kupferman (1991, 2004), Buchard (2013) :

Aussi le commerce des bêtes sur pied est universel, des exemples en sont offerts sur tous les continents, celui de la viande est limité aux états industriels et à leurs sources habituelles de ravitaillement. (FT : M. Wolkotwisch, *L'Élevage dans le monde*, 1966)

Dans ce cas, le SN dont *en* cliticise le complément est fréquemment le sujet d'un verbe à la forme passive ou la copule *être* et certains auteurs considèrent que le verbe doit être inaccusatif :

Le cheval de l'écurie a gagné > \* Le cheval en a gagné [en = de l'écurie]

Cette contrainte doit toutefois être nuancée car les verbes considérés comme inaccusatifs n'acceptent pas tous *en* adnominal :

Le cheval de l'écurie est mort > \* Le cheval en est mort [en = de l'écurie]

et on trouve au contraire des exemples avec des verbes qu'on peut difficilement classer parmi les verbes inaccusatifs :

On a la conviction qu'il ne pouvait s'agir d'un drone comme le bruit **en** a couru.  
(web)

Je vais peut-être vous surprendre, mais je ne réfléchis jamais au genre auquel appartiennent mes livres. Une histoire me titille, je la tourne, la regarde, la renifle, si l'odeur, le goût m'**en** plaît, si j'ai le début et la fin, je me lance et je l'écris, sans réfléchir à tout ce genre de choses. (web)

La possibilité de se combiner avec le pronom *en* dépendant du sujet est citée par certains linguistes (Tasmowski 1984, Herslund 1990) comme une des propriétés caractérisant les verbes inaccusatifs, mais Herslund fait tout de même remarquer que les critères employés pour déterminer l'appartenance d'un verbe donné au groupe des inaccusatifs souffrent tous de certaines faiblesses et que les critères se contredisent parfois. Il propose néanmoins une propriété définitoire de l'inaccusativité : « est inaccusatif tout verbe intransitif dont le participe passé peut jouer le rôle d'attribut du verbe *être* » (Herslund

1990 : 38). L'emploi du pronom *en* adnominal lié au sujet ne semble donc pas constituer un critère irréfutable pour l'inaccusativité.

Une autre contrainte mentionnée dans la littérature est le fait que *en* adnominal doit renvoyer à une connexion préconstruite, cf. Tasmowski (1990), Kupferman (1991), par exemple une relation partie-tout entre le toit et le bâtiment, ce qui n'est pas le cas du lien entre un costume et l'étalage où il est exposé, comme l'illustrent les exemples suivants :

L'image est double, d'une part la pluie lave le sang des Reynes, et d'autre part, si la pluie tombe sur le plancher du Hall, c'est parce que le toit **en** a brûlé. (web)

\*Le costume **en** est peut-être bleu, mais ce n'est pas votre taille [en = 'de l'étalage']. (Tasmowski 1990 : 35)

L'existence d'une telle connexion n'est cependant pas toujours évidente. En effet, on peut se demander si dans l'exemple précédemment cité (*On a la conviction qu'il ne pouvait s'agir d'un drone comme le bruit en a couru*), le rapport entre le *bruit* et ce qui est repris par *en* (*les photos ont été prises à partir d'un drone*) est préconstruit. La même question se pose pour le rapport entre le *mérite* et l'énoncé précédent repris par *en*, dans l'exemple suivant :

Si nous avons réussi à venir à bout de cette situation difficile, le mérite **en** revient à Gomulka (ex. cité par Herslund 1990 : 36)

Par ailleurs, l'emploi du pronom *en* adnominal est limité dans l'usage à certaines constructions (cf. 5.2). Le jugement d'acceptabilité s'avère ainsi souvent incertain pour des exemples construits.

L'ensemble *en* quantitatif + quantifieur semble quant à lui limité à la fonction objet et exclu en fonction de sujet, c'est-à-dire lorsque le quantifieur se trouve en position préverbale :

\*Des biscuits, deux cents en seront faits avant 14 heures.

Cette observation doit également être nuancée : non seulement *en* quantitatif peut être utilisé dans de nombreux cas où l'ensemble *en* + quantifieur est un complément non prépositionnel du verbe, autre que l'objet direct, mais en outre il peut être sujet postposé dans certaines conditions précises :

- Attribut du sujet :  
une reine belle comme un ange - et qui **en** devint un très tôt (P. Mertens, *Une paix royale*)
- Complément de mesure :  
mon père, qui a été un moment président de la société des 100 kilos parce qu'il **en** pesait 150, était (...) aussi un gastronome avisé (FT : B. Cendrars, *Bourlinguer*)
- Séquence de l'impersonnel :  
Disons que des logements il s'**en** construit beaucoup (ex. oral, Elicop)
- Sujet postposé :  
À cette tristesse s'**en** ajoute une autre. (G. Brée)

Il est clair que c'est la postposition qui permet la fonction sujet, cf. l'exemple suivant avec modification de l'ordre des mots :

\*A cette tristesse une autre s'en ajoute.

La position postverbale du quantifieur est donc une condition nécessaire à l'acceptabilité de *en* quantitatif, à laquelle s'ajoute une seconde contrainte, à savoir que *en* ne peut s'utiliser sans élément postverbal :

\*A cette tristesse s'en ajoute.

Un quantifieur seul ne suffit toutefois pas, la présence d'un modificateur – adjectif, relative ou syntagme prépositionnel – étant indispensable :

\*À cette tristesse s'en ajoute une.

Parmi ces procédures en figure une qui attire l'attention (Gaatone, 1980 : 199)

Aux côtés des policiers en uniformes s'en trouvaient d'assez nombreux en civil...  
(*ibid.*)

Ceci peut être mis en relation avec le statut rhématique du sujet nominal postposé qui contraste avec le statut thématique des pronoms clitiques, cf. Lagae (1997). Il s'ensuit que l'apparition de *en* quantitatif est moins liée à une fonction précise (la fonction objet) qu'à une position syntaxique (la position postverbale).

Toutes ces différences entre *en* quantitatif et les autres emplois de *en* posent problème pour une analyse unitaire de *en*, comme l'avaient déjà remarqué notamment Milner (1978), Gaatone (1980) et Hulk (1983). Buchard (2013) propose toutefois une hypothèse qui permettrait de maintenir une analyse unitaire des divers emplois de *en* : quelle que soit sa valeur, il s'agirait d'un pronom clitique régime ayant pour origine l'argument interne au syntagme verbal, que celui-ci soit un objet direct, ou le sujet d'un prédicat inaccusatif. Cette généralisation n'est pas sans soulever des questions, comme nous l'avons vu précédemment pour *en* adnominal.

### 3. 2. Analyses sémantiques

#### 3.2.1. Trait sémantique grammatical [+/- individualisant] : pronoms *lui* vs *y*

Le pronom clitique *y*, comme le pronom clitique *lui/leur*, peut occuper la fonction d'objet indirect. La répartition dépend parfois du verbe, comparez :

Max lui / \*y parle.

Max \*lui / y pense.

mais certains verbes sont compatibles avec les deux pronoms :

Les fourmis parlent par odeurs : elles ont des odeurs de guerre, des odeurs de fuite, des odeurs d'attirance. Elles *y* obéissent toujours. (FT : Jenni, 2011)

L'exigence morale est en chacun et il incombe à chacun de *lui* obéir. (FT : Juliet, 1989)

Les emplois de ces deux pronoms sont souvent expliqués au moyen du trait sémantique [+/- humain] : le pronom *y* représenterait plutôt un référent [- humain], alors que le pronom clitique *lui* serait employé plutôt pour un référent [+ humain]. Or, dans les deux exemples précédents, les deux pronoms représentent un référent [- humain], et dans l'exemple suivant, le pronom *y* représente un référent [+ humain].

- Antoine s'appelle Leroy parce qu'il descend du roi par la main gauche, c'est prouvé connu. D'ailleurs il *y* ressemble.
- Ressemble à qui ?
- Au roi. (FT : Beck, 1988)

Constatant la limite de l'analyse fondée sur le sens lexical comme [+/- humain], Blanche-Benveniste (1978) propose une analyse fondée sur le sens grammatical, fourni par la construction comportant /verbe + clitique/. Selon elle, « il existe une sémantique des relations formelles, différente de la sémantique lexicale », et « les clitiques, dépourvus de charge lexicale, se prêteraient particulièrement à l'approche des relations formelles ». Ainsi, elle a recours au trait grammatical [+/-individualisant] pour l'interprétation des clitiques « datifs » *lui* et *y* : la construction [*lui*-verbe] exercerait un effet individualisant sur le lexique associé au datif (*on lui obéit, à l'exigence morale*), tandis que la construction [*y*-verbe] exercerait un effet non individualisant ou globalisant (*ils y obéissent, à des lois physique*). Il convient de noter que le trait [+ individualisant] est attribué également aux clitiques appartenant au même paradigme que le datif *lui*, à savoir : *leur, me, te, nous, vous* et *se*.

### 3.2.2. Du particulier au général : pronoms *tu/vous*

Le passage du particulier au général s'observe pour le pronom personnel de deuxième personne, et ceci, aussi bien pour les pronoms clitiques que pour les pronoms libres correspondants :

- pronom clitique ; référence à un particulier

Tu reviendras demain / Vous reviendrez demain  
Je te/ vous confirmerai

- pronom libre ; référence à un particulier

Je ferai tout pour toi/vous

- pronom clitique ; référence générique

Avec un sauna, tu es en super forme / vous êtes en super forme  
Aide-toi, le ciel t'aidera.

- pronom libre ; référence générique

Il n'y a plus un seul week-end où Bison Futé ne s'adresse à vous pour vous conseiller de rester chez vous. (ex. cité par A. Berrendonner, c. p.)  
Connais-toi toi-même.

### 3.2.3. Référence variable : les pronoms clitiques *nous/vous, on*

Les pronoms clitiques *nous* et *vous* sont formellement identiques aux pronoms libres correspondants, et certaines valeurs sémantiques sont les mêmes :

- les interprétations inclusives [moi + toi/vous] et exclusives [moi + ils(s)/elle(s)] sont disponibles aussi bien pour le pronom libre *nous* que pour le pronom clitique *nous* :

Tu es indispensable pour nous (pronom libre, *nous* exclusif)  
 Il viendra avec nous (pronom libre, *nous* inclusif)  
 Tu nous manques beaucoup (pronom clitique, *nous* exclusif)  
 Nous nous reverrons (pronom clitique, *nous* inclusif)

- les emplois de *nous* de majesté ou de modestie (référence au locuteur) sont également disponibles pour les deux types de *nous* :

Nous, préfet de la Seine, ordonnons... (TLFi : pronom libre, *nous* de majesté)  
 Le lecteur nous permettra donc de... (TLFi : pronom clitique, *nous* de modestie)

- Le pronom clitique *vous*, comme le pronom libre *vous*, peut être interprété comme un groupe de personnes incluant l'interlocuteur, ou comme une forme de politesse renvoyant à l'interlocuteur :

Vous, vous êtes formidable(s)

En revanche, les valeurs suivantes semblent être réservées au pronom clitique *nous* :

- valeur indéterminée ou impersonnelle de *nous* :

À partir d'un certain âge, les enfants nous échappent (TLFi : Gide, 1925)  
 Dans quel temps vivons-nous ! (TLFi : Balzac, 1843)  
 Quel jour sommes-nous ?

- *nous* de sympathie (référence à l'interlocuteur ou à une tierce personne) :

Marc: Hé! c'est notre amie Vivette... Où allons-nous donc de si bonne heure, miss Vivette, avec ces gros paquets? (TLFi : Daudet) (pronom clitique, *nous* de sympathie)

Dans ces emplois, le pronom clitique *nous* à fonction sujet est remplaçable par le pronom clitique *on*. Ce dernier, employé uniquement comme sujet et pour un référent [+ humain], est caractérisé par ses diverses valeurs référentielles. Fløttum *et al.* (2007 : 30-31) distinguent deux types de références de *on*, appelés *indéfini* et *personnel*. La référence indéfinie est subdivisée en trois sous-types : *impersonnel*, *générique* et *spécifique*, et la référence personnelle, en deux sous-types : *neutre* et *stylistique*. Les équivalents référentiels de chaque type sont indiqués dans le tableau suivant :

	Indéfini			Personnel	
	Impersonnel	Générique	Spécifique	Neutre	Stylistique
Equivalents	<i>il, ce</i>	<i>tous les hommes, chacun</i>	<i>ils, quelqu'un</i>	<i>nous</i>	<i>je, tu, vous, il, elle, ils, elles</i>



Les exemples suivants illustrant ces différentes valeurs référentielles de *on* sont des auteurs :

- Indéfini

*Impersonnel* : On était le 15 octobre  
*Générique* : On peut toujours rêver  
*Spécifique* : On frappe à la porte

- Personnel

*Neutre* : Tante, on va aller dormir maintenant  
*Stylistique* : On fait aller. On fait ce qu'on peut (pour *je*)  
Alors, on a bien dormi ? (pour *tu*)  
On s'est encore disputés, tous les deux ? (pour *vous*)  
Et on s'ennuie ! (pour *elle*, à propos d'Emma dans Mme Bovary)  
Ils vinrent à Tostes. On s'expliqua. (pour *ils*)

Selon Riegel *et al.* (2009 : 364), la valeur du pronom *on* est « celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise » et « cette indétermination le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat. »

L'accord en genre et en nombre de l'attribut de *on* est régi d'ailleurs par la valeur référentielle de ce pronom, alors que l'accord du verbe est régi par sa forme morphologique (3<sup>e</sup> personne, singulier) :

On est content/ contente/ contents/ contentes.

Cela dit, le pronom clitique *on* ne fonctionne pas de la même manière dans ses différents emplois. En effet, le seul cas où il peut être redoublé par un pronom tonique détaché à gauche concerne son emploi pour *nous*, emploi condamné par les puristes.

\* Moi, on fait aller  
\* Toi, on peut me répondre ?  
\* Eux, on n'a pas voulu m'écouter  
Nous, on a eu une panne.

Pour Creissels (2011), cette possibilité de se combiner avec un constituant topical distinguerait l'emploi de *on* pour *nous* de ses autres emplois, qu'il qualifie d'« impersonnels ». Les deux types d'emplois de *on* se distinguent également par la possibilité d'être repris par un terme anaphorique, comme le montrent les exemples suivants, cités par l'auteur :

- *On* employé pour *nous* :

On<sub>i</sub> a envoyé nos<sub>i</sub> enfants à la campagne  
On<sub>i</sub> se défendra nous-mêmes<sub>i</sub>

- *On impersonnel* :

On<sub>i</sub> a dit qu'\*il<sub>i</sub> pouvait faire ça  
On<sub>i</sub> t'a demandé, mais \*il<sub>i</sub> n'a pas pu t'attendre  
On<sub>i</sub> t'a laissé \*son<sub>i</sub> adresse  
On<sub>i</sub> a trouvé \*lui-même<sub>i</sub>/ \*soi-même<sub>i</sub> la solution  
On<sub>i</sub> (= je) présentera plus loin \*ma<sub>i</sub>/ \*sa<sub>i</sub> propre analyse  
On<sub>i</sub> (= tu) a bien mangé \*ta<sub>i</sub>/ sa<sub>i</sub> soupe ?

Dans les emplois gnomiques, *on* impersonnel peut être repris par un anaphorique à la troisième personne, ou par un anaphorique à la deuxième personne du pluriel à valeur générique :

À Noël, on<sub>i</sub> décore un arbre de Noël, on<sub>i</sub> achète des cadeaux pour ses<sub>i</sub> proches, et on<sub>i</sub> essaie de deviner les cadeaux qu'on<sub>i</sub> recevra soi-même<sub>i</sub>

On<sub>i</sub> ne sait jamais ce que l'avenir vous<sub>i</sub> réserve

Creissels montre ainsi que le pronom *on* ne fonctionne pas comme des expressions indéfinies comme *quelqu'un* et *des gens*, et qu'il peut n'impliquer aucun référent. Ceci est particulièrement clair dans un énoncé négatif : l'énoncé *on ne t'a pas critiqué* signifie *il n'y a personne qui t'a critiqué* ; il équivaut ainsi à la structure passive *tu n'as pas été critiqué*.

### 3.3. Analyses discursives

#### 3.3.1. pronoms personnels déictiques et anaphoriques

D'un point de vue discursif, les pronoms personnels se subdivisent en deux catégories en fonction de leur mode de référence.

##### - Pronoms personnels déictiques

Les déictiques sont des unités linguistiques dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation afin d'identifier le référent visé. Les pronoms de la première et de la deuxième personne sont des déictiques, étant donné qu'ils renvoient directement au locuteur et à l'interlocuteur, les deux protagonistes de la situation d'énonciation.

De ce point de vue, les pronoms clitiques *je/me* et *tu/te* fonctionnent de la même manière que les pronoms toniques *moi* et *toi* : ils impliquent toujours une référence déictique. Les pronoms de deuxième personne (*tu/te, toi*) peuvent avoir également une valeur générique, en plus de leur valeur déictique, cf. *supra*.

Quant aux pronoms *nous* et *vous*, qu'ils soient clitiques ou toniques, ils peuvent être considérés comme déictiques dans la mesure où ils renvoient à un groupe de personnes qui englobe le locuteur ou l'interlocuteur. Leurs emplois déictiques au sens strict concerneraient le *nous* inclusif ou le *nous* de majesté ou de modestie, et le *vous* référant aux personnes présentes dans la situation d'énonciation ou le *vous* de politesse.

Le *nous* de sympathie, qui représente l'interlocuteur, peut également être considéré comme un déictique, et cet emploi ne semble possible que pour le *nous* clitique. Il en va de même pour le pronom clitique *on*, employé pour *je*, pour *tu/vous* et pour *nous*.

- *Pronoms personnels anaphoriques/ cataphoriques*

L'anaphore et la cataphore, comme la deixis d'ailleurs, sont des phénomènes complexes, auxquels sont consacrés un nombre important de travaux. Notre but n'étant pas de décrire ces phénomènes mêmes, nous adopterons une définition relativement générale, en considérant comme anaphorique une unité linguistique dont le référent est identifié grâce au contexte discursif déjà mis en place. Il peut s'agir d'un référent déjà introduit dans le contexte antérieur (anaphore directe) ou d'un référent inférable grâce aux éléments discursifs disponibles (anaphore indirecte). Un cataphorique implique un processus inverse de l'anaphorique, dans le sens où son référent est identifiable dans le contexte subséquent.

Les pronoms de la troisième personne fonctionnent souvent comme des anaphoriques ou des cataphoriques, référant à une entité repérable dans le contexte discursif. Il peut s'agir du référent du segment linguistique introduit dans le contexte antérieur ou postérieur, et ces emplois coréférentiels sont possibles aussi bien pour les pronoms clitiques que pour les pronoms toniques :

- pronoms clitiques

*anaphorique* : Paul ne viendra pas. **Il** est malade.

*cataphorique* : Adrienne, je vous **l'**avoue, je ne peux rien avaler. (FT : Schreiber)

- pronoms toniques

*anaphorique* : Paul et Marie se sont mariés. **Lui** a 45 ans, et **elle**, 20 ans.

*cataphorique* : Au fond de **lui**, Paul fut satisfait d'avoir pris la bonne décision.  
(web)

Dans un cadre discursif, les référents des pronoms anaphoriques de la troisième personne constituent généralement des « thèmes continus ». Selon Givón (1983 : 17), le référent représenté par un pronom clitique est plus accessible que celui qui est représenté par un pronom tonique.

La reprise pronominale peut aussi opérer un « décrochage » référentiel, lorsque le pronom anaphorique réfère à une classe, alors que son antécédent réfère à une occurrence particulière. Cet emploi ne semble être possible que pour les pronoms clitiques :

Paul a acheté **une Toyota**, parce qu'**elles** sont économiques (ex. cité dans Kleiber 1994 : 50)

L'emploi du *ils collectif* ne semble également être disponible que pour le clitique :

À Boston, ils roulent comme des fous.

Ils m'ont renvoyé ma feuille d'impôts et me réclament des justificatifs pour les frais de déplacement. (ex. cité dans Kleiber 1994 : 50)

Dans cet emploi, le référent du pronom *ils* ne correspond pas à un terme déjà introduit dans le contexte antérieur, mais à une entité inférable grâce au contexte discursif instauré par l'énoncé où il figure (cf. Kleiber 1994 ; pour la discussion sur l'interprétation inférentielle et l'interprétation existentielle du clitique *ils* à valeur indéterminée, voir Johnsen 2011, 2014).

### 3.3.2. Clitiques « aphoriques »

À la différence des pronoms toniques, les pronoms clitiques à valeur anaphorique ou cataphorique peuvent être employés comme des « aphoriques » (cf. Maillard 1974, Duval 2012, Béguelin 2014). Dans cet emploi, leur référence est floue sinon inexistante. C'est le cas du pronom impersonnel *il*, mais aussi des pronoms clitiques objets, lexicalisés dans une locution verbale telle que *y aller* ('être déterminé', 'ne pas hésiter'), *ne pas en revenir* ('être dans un profond étonnement'), *l'emporter* ('avoir le dessus'). Les exemples suivants sont de Béguelin (2014 : 156-157) :

Certes, ce n'est pas la finesse incarnée, mais au moins elle **y va**, elle fonce, elle tape, elle n'a pas peur. (*Le Canard enchaîné*)

Olivier Zaragoza **n'en revient** toujours pas. (*Le Canard enchaîné*)

[...] ces critiques [...] ont instillé le doute sur sa capacité à trancher et à incarner la tête de l'État. Si M. Hollande veut consolider ses chances de **l'emporter**, aujourd'hui bien réelles [...], elles doivent à tout prix être désamorçées. (*Le Monde*)

D'après Béguelin (2014 : 155), tous les clitiques objets, sauf le datif *lui/leur*, sont susceptibles de figurer dans des « aphorismes lexicalisés ». L'auteur fait remarquer également qu'il peut y avoir une ambiguïté d'interprétation dans certains cas. Dans l'exemple suivant, le clitique *en* peut désigner l'objet 'parole, propos', non explicité, mais inférable du verbe *dites*, présent dans l'énoncé précédent, mais il est aussi possible de l'interpréter comme un élément a-référentiel faisant partie de la locution verbale *en rajouter* (au sens de 'exagérer').

Dites bien comme moi, surtout, et **n'en rajoutez pas**. Moins vous en direz, mieux cela vaudra. (FT : Desnos, 1943, cité dans Béguelin 2014 : 153)

L'emploi aphorique du clitique pourrait alors être considéré comme une réinterprétation d'un emploi anaphorique indirect. Il s'agit, d'après l'auteur, d'un des facteurs déclenchant l'aphorisme (pour plus de détails, voir Béguelin 2014 : 171-175).

### 3.4. Analyses diachroniques

Comme il est impossible de rendre compte de façon exhaustive de toutes les études ayant trait aux pronoms personnels atones ou clitiques dans les différents stades de l'évolution du français, nous nous contenterons d'en citer un certain nombre, qui illustrent la diversité des approches en diachronie.

Plusieurs études ont tenté de rendre compte dans différents cadres théoriques de l'observation qu'au cours de l'histoire du français les pronoms personnels atones sont devenus plus étroitement liés au verbe, par exemple Dufresne (1995) pour les pronoms

sujets et Hirschbühler et Labelle (2001) pour les pronoms objets. Ainsi, les pronoms sujets de l'ancien français, quoique phonologiquement faibles, ont un comportement fort différent de celui des clitiques du français moderne : leur expression n'est pas obligatoire et ils peuvent être coordonnés à un nom ou un autre pronom, modifiés par un adjectif indéfini ou une relative appositive, ou séparés du verbe par un élément non clitique (Buridant 2007). L'exemple ci-dessous illustre le fait que certaines de ces possibilités subsistent même en français de la Renaissance :

Il seul à tous suffiroit (Rabelais, 1552)

La plupart des études diachroniques n'envisagent toutefois pas explicitement la question du statut des pronoms atones à différentes époques (clitiques syntagmatiques, clitiques de mot, affixes flexionnels, marques d'accord). L'ouvrage le plus général est celui de Moignet (1965) qui retrace l'évolution du système des pronoms personnels (clitiques et toniques) à partir du latin jusqu'au français moderne, alors que celui de Zink (1997) offre une description très détaillée de la période du moyen français (14<sup>e</sup> – 15<sup>e</sup> siècles). De Dardel et de Kok (1996) quant à eux proposent une reconstruction de la syntaxe positionnelle des pronoms régimes atones en protoroman. Ils décrivent également les développements qui aboutissent au système du français, dans le prolongement de l'étude de de Kok (1985), consacrée à l'évolution de la position des pronoms régimes du français.

D'autres études se sont intéressées plus précisément à la position des pronoms sujets en français médiéval, ainsi qu'à leur (non-)expression (Detges 2003, Prévost 2010, 2011, Rouveret 2004). En effet, comme le rappelle Prévost (2010 : 307), il faut considérer qu'il existe trois types de sujets pronominaux en ancien français, à savoir, en ordre décroissant de fréquence, ceux qui sont omis, ceux qui sont préverbaux, et enfin ceux qui sont postverbaux. Prévost a relevé des phénomènes de répartition complémentaire entre les énoncés Verbe-Sujet pronominal et Sujet pronominal-Verbe, tant du point de vue des éléments initiaux que de la relation avec le contexte précédent. En outre, elle a observé que les énoncés à sujet pronominal postverbal se caractérisent par l'expression d'une relation de rupture (enchaînement inattendu, retournement argumentatif), souvent associée à une forme de continuité (anaphoriques, conjonctions de coordination). À une époque où la non-expression du sujet pronominal est encore courante, son expression dans – qui plus est – une position inhabituelle, dénote une insistance du locuteur et aurait pour fonction de valider explicitement une relation prédicative problématique.

Signalons enfin l'article de Hirschbühler et Labelle (2006) qui étudie la proclise et l'enclise des pronoms objets dans les formes impératives au 17<sup>e</sup> siècle, à partir des transcriptions faites par Héroard de la langue parlée par le jeune Louis XIII. Il en résulte qu'en cas de coordination de deux impératifs positifs, l'ordre *et-Clitique-Verbe* (*portez cela à X et lui dites que...*) est encore très vivant, mais que l'usage moderne *et-Verbe-Clitique* (*gardez-vous bien et écrivez-moi souvent*) est déjà bien représenté puisque les deux ordres ont quasiment la même fréquence dans le corpus. Les auteurs estiment que la disparition progressive de l'ordre *et-Clitique-Verbe* constitue l'ultime conséquence de la perte de la contrainte du verbe en seconde position, dite « contrainte V2 », qui prévalait en ancien français. Dans les formes négatives, l'absence fréquente du *ne* n'entraîne

généralement pas l'enclise (*me donnez pas le fouet* plutôt que *donnez-moi pas*), ce qui amène les auteurs à poser un *ne* abstrait, non réalisé phonologiquement, dans le système linguistique du jeune dauphin.

### 3.5. *Études contrastives et typologiques*

Il existe de nombreuses études sur les clitiques menées notamment dans le cadre de la grammaire générative au sens large (cf. 1.2), et selon Anderson (2005 : 7), elles auraient comme point de départ la monographie de Zwicky (1977). Dans cette étude typologique qui passe en revue les éléments considérés comme clitiques dans différentes langues, Zwicky met en évidence leurs propriétés mixtes, qui témoignent de leur statut intermédiaire entre affixes et mots indépendants, et distingue trois types de clitiques (clitique simple, clitique spécial et mot lié ; cf. 1.1). Ses observations et sa classification ont nourri le débat sur les différents statuts des clitiques et sur les paramètres de classification dans des études contrastives et typologiques.

A la suite de Zwicky (1977), Klavans (1985) propose une typologie des clitiques basée sur trois paramètres, dont les deux premiers sont d'ordre syntaxique et le troisième, d'ordre phonologique :

(i) dominance (initial *vs* final) : ce paramètre détermine l'hôte du clitique qui peut correspondre au premier constituant ou au dernier constituant dans un domaine donné (N', V, S) ;

(ii) précédenance (avant *vs* après) : ce paramètre détermine la position du clitique par rapport à son hôte ;

(iii) liaison phonologique (proclitique *vs* enclitique) : ce paramètre détermine le constituant dont dépend phonologiquement le clitique, lequel constituant peut correspondre à celui qui précède le clitique (enclitique) ou à celui qui le suit (proclitique).

Il faut noter que l'hôte syntaxique sur lequel s'appuie le clitique (paramètre (ii)) peut ne pas correspondre au constituant dont il dépend phonologiquement (paramètre (iii)). Ce phénomène est illustré par les exemples suivants du Nganhcara (langue australienne), cités par Klavans (1985 : 104) :

(a) nhila pama-ng nhingu pukpe-wu ku<sup>2</sup>a wa:=ngu  
 he.NOM man-ERG him.DAT child-DAT dog give=DAT.3sg  
 'The man gave the dog to the child.'

(b) nhila pama-ng nhingu pukpe-wu ku<sup>2</sup>a=ngu wa:  
 he.NOM man-ERG him.DAT child-DAT dog=DAT.3sg give

(c) nhila pama-ng ku<sup>2</sup>a nhingu pukpe-wu=ngu wa:  
 he.NOM man-ERG dog him.DAT child-DAT=DAT.3sg give

(d) nhila pama-ng ku<sup>2</sup>a pukpe-wu nhingu=ngu wa:  
 he.NOM man-ERG dog child-DAT him.DAT=DAT.3sg give

(e) ku<sup>2</sup>a nhingu pukpe-wu nhila pama-ng=ngu wa:  
 dog him.DAT child-DAT he.NOM man-ERG=DAT.3sg give

(f) ku'a ngingu pukpe-wu pama-ng nhila=**ngu** wa:  
 dog him.DAT child-DAT man-ERG he.NOM=DAT.3sg give

Le Nghanhcara est une langue à verbe final. Les six exemples ont la même signification, mais présentent différents ordres des constituants, sauf la position finale du verbe. En (a), le clitique *ngu* (dat.3sg) figure après le verbe, mais dans d'autres exemples, il figure avant le verbe. L'hôte du clitique est donc le dernier constituant de la phrase (premier paramètre : final), mais le clitique peut se placer avant ou après l'hôte (deuxième paramètre : non spécifié). Or, il dépend phonologiquement de n'importe quel constituant, pourvu qu'il figure avant le verbe (troisième paramètre : enclitique). Ceci montre que l'hôte syntaxique et l'hôte phonologique d'un clitique peuvent ne pas être les mêmes. Klavans distingue ainsi 8 types de clitiqes, illustrés par 8 langues typologiquement différentes.

Plus récemment, Anderson (2005) distingue deux types de clitiqes : clitiqes phonologiques et clitiqes morphosyntaxiques, et explore la notion de clitique dans différentes langues, et ce, dans la perspective de la Théorie de l'Optimalité.

L'ouvrage de Kayne (1977), bien qu'il porte essentiellement sur les clitiqes du français, reste également une référence dans les recherches typologiques en général, et en linguistique romane en particulier. La thèse de Miller (1992) porte également sur les clitiqes du français, mais avec une hypothèse qui s'oppose à celle de Kayne, quant au statut du clitique : pour Kayne, les clitiqes du français sont des pronoms (unités syntaxiques, ou post-lexicales), alors que pour Miller, ils ont un statut affixal (unités pré-syntaxiques, ou lexicales) (cf. 1.2). Miller & Monachesi (2003) prolonge, dans une approche lexicaliste, la discussion sur le statut des clitiqes dans différentes langues romanes. Gerlach (2002) s'intéresse également aux clitiqes des langues romanes, dans le cadre théorique de l'Optimalité.

Les recherches sur les clitiqes dans différentes familles de langues ont été publiées dans plusieurs ouvrages collectifs. L'ouvrage édité par Van Riemsdijk (1999) contient des études sur les langues d'Europe (langues germaniques, romanes, slaves, celtiques) ; celui de Gerlach & Grijzenhout (2001) réunit des études sur les langues typologiquement variées, telles que le portugais, le catalan, l'espagnol, le roumain, le macédonien, l'irlandais, le grec, le yoruba, ainsi que les langues bantoues. La comparaison des clitiqes entre les langues romanes et les langues bantoues constitue d'ailleurs la première partie de l'ouvrage édité par De Cat & Demuth (2008). Le volume collectif édité par Muller (2001) est également consacré à la notion de clitique et à la cliticisation dans diverses langues, ainsi qu'à la réflexion théorique qui cherche à décrire ces objets linguistiques se situant à l'interface entre la phonologie, la morphologie et la syntaxe. Enfin, on trouve de nombreux articles consacrés aux clitiqes dans des langues très diverses. Citons à titre d'exemple Legendre (2003) qui s'intéresse à trois langues balkaniques (bulgare, macédonien, roumain) et Bibis & Roberge (2004) qui examinent les clitiqes pronominaux « marginaux » en grec moderne, français et niuéen (une langue austronésienne). Pour une bibliographie détaillée couvrant la période 1892-1994, voir Nevis *et al.* (1994).

## 5. LES DONNÉES.

### 5.1. Variations

**5.1.1.** L'étude de variétés de français parlé dit « informel » de l'Hexagone (Miller 1992, Zribi-Hertz, 1994, Cabredo-Hofherr 2004, Culbertson 2010) et du Québec (Roberge 1990, Auger 1995, 1998) ou encore du français pied-noir (Roberge 1990) amène ces auteurs à poser un certain nombre de différences avec le français dit « standard » ou normatif, surtout en ce qui concerne les clitiques sujets. Par exemple, le français dit standard permettrait la dislocation du sujet, le mettant en évidence en position détachée en tant que topique (1), alors que les variétés de français parlé « informel » permettraient le redoublement du sujet (2), même pour des pronoms indéfinis (3) :

- (1) Mon frère, il ne boit pas de vin.
- (2) Mon frère i(l) boit pas de vin.
- (3) Ben oui mais alors **personne il** a une table exhaustive ? (ex. attesté cité par Miller et Monachesi 2003)

Une autre différence signalée dans la littérature est que les clitiques sujets doivent être répétés en français « informel » lorsque deux verbes sont coordonnés (4) et ne peuvent être omis qu'avec l'auxiliaire (5). L'exemple (6) ne serait donc acceptable qu'en français « standard » :

- (4) Il a mangé beaucoup de viande et il a bu du bon vin. (ex. repris à Zribi-Hertz 1994)
- (5) Il a mangé beaucoup de viande et bu du bon vin.
- (6) Il a mangé beaucoup de viande et a bu du bon vin.

Ces observations doivent toutefois être nuancées, car si des exemples comme (6) sont effectivement rares en français courant et appartiennent plutôt à un style soigné, on en trouve quand même à l'oral :

- (7) il était tout seul et avait très peur (cerf)
- (8) ils se sont mis d'accord et ont créé l'EEE (id.)

La plupart des auteurs cités ci-dessus concluent des contrastes tels que (1-6), ainsi que de certaines particularités morphophonologiques, que les clitiques sujets ont plutôt le statut d'affixes flexionnels et/ou de marques d'accord en français informel. Girard (2012) argumente toutefois que cette analyse ne s'applique pas aux pronoms clitiques sujets et objets du cadien (variante du français parlée dans le sud-ouest de la Louisiane), qui ont un statut intermédiaire entre affixes marqueurs d'accord et morphèmes indépendants.

**5.1.2.** Il existe une variation diatopique sur l'ordre des clitiques compléments : les locuteurs de certaines régions pratiquent une variante dans laquelle tous les datifs, y compris de 3<sup>e</sup> personne, précèdent les accusatifs :

- La liberté, on **leur la** laisse. On doit **leur la** laisser. (oral, institutrice drômoise)
- oh ça c'est le bon toutou à son papa, eh tu as vu [...] il me ramène la pomme quand je **lui la** lance!! (web)
- celle là je peux dire que je **lui la** dois bien. (web, site ardéchois)



Selon Dagnac (2012), cette variante s'observe notamment en Bretagne, en Ardèche, et en Dauphiné. Son extension géographique pourrait être précisée avec les résultats attendus des enquêtes « Français de nos régions » [francaisdenosregions.com] lancées en mai 2015 par des chercheurs des universités de Genève, Neuchâtel, Zurich (Suisse), Strasbourg (France), Bangor (Royaume-Uni) et Louvain-la-Neuve (Belgique). Violin-Wigent (2010), qui a mené une enquête dans le Briançonnais sur l'ordre des clitiques objets de la troisième personne dans des phrases déclaratives, fait remarquer qu'il existe une préférence pour l'ordre *leur-les* suivi d'une voyelle, plutôt que l'ordre *les-leur*, et pour l'ordre *leur-la* suivi d'une consonne plutôt que l'ordre *la-leur* ; dans les autres cas, c'est l'ordre standard qui est préféré (*le-leur*, *le-lui*, *la lui*, *les lui*). Notons cependant que d'après les relevés de Blanche-Benveniste (2010) effectués sur CORPAIX (corpus oral de 1 500 000 mots), si la suite des clitiques objets *le-lui* est attestée, on ne trouve aucun exemple des suites *les-lui* et *le-leur*.

**5.1.3.** Tuailon (1969) mentionne une autre variante diatopique, à savoir l'existence sur l'aire franco-provençale d'un pronom accusatif neutre [i], écrit généralement y, qui sert à désigner des inanimés non individués au lieu de *le* :

J'y sais [= je le sais, je sais ça]

Je vous y plie, ou vous y prenez comme ça ? [oral, épicier lyonnais, à propos d'une bouteille de vin = *je vous l'emballer, ou vous le prenez comme ça ?*]

## 5.2. Évaluation des données : le cas de *en* adnominal

Blanche-Benveniste (1990) fait état des règles de la grammaire normative concernant les emplois du *en* adnominal et de l'adjectif possessif *son/ sa/ ses*. La règle générale s'appuie sur le trait sémantique [+/- humain] : le pronom *en* exprimerait l'expression de la possession pour les choses, tandis que *son* exprimerait l'expression de la possession pour les humains (Blanche-Benveniste 1990 : 56). Il existe cependant de nombreux contre-exemples, où *son* se rapporte à des choses : *J'ai admiré ses monuments* (en parlant d'une ville).

D'autres règles préconisées par la grammaire normative sont d'ordre syntaxique :

(i) *en* ne peut pas renvoyer à un élément de la même construction verbale :

Cet appartement a **ses** avantages et ses inconvénients.

\*Cet appartement **en** a les avantages [si *en* renvoie au sujet *cet appartement*].

(ii) on ne peut utiliser *en* que si le terme dont dépend *en* est construit sans préposition ; le « possédé » ne doit donc fonctionner ni comme complément d'objet indirect ni comme complément du nom :

La ville a ses agréments, j'en admire les agréments / \* J'en pense aux agréments.

Paris est beau, \*on en admire la grandeur des bâtiments.

(iii) on peut utiliser *en* pour le sujet à condition que le verbe n'ait pas un complément d'objet direct :

Les rayons en étaient caressants.  
Ses rayons caressèrent la cime de la montagne  
\*Les rayons en caressèrent la cime de la montagne.

Ces règles sont pourtant considérées par F. Brunot comme les « règles les plus vaines et les plus fausses de la grammaire française moderne » (Blanche-Benveniste 1990 : 61).

Blanche-Benveniste livre également le résultat de son enquête sur l'emploi du *en* adnominal dans la production orale et dans les journaux. Deux types de données peuvent être distingués d'après ses observations.

- *Les exemples fréquemment attestés* : *en* adnominal figure le plus souvent dans des constructions comportant un verbe support (ou à extension lexicale) tel que *avoir*, *donner*, *connaître*, *faire*, et un lexème nominal qui forme avec le verbe une locution verbale (*en avoir la hantise*, *en faire les frais*, *en prendre l'habitude*, *en donner l'envie*, etc.).

- *Les exemples typiques des grammaires* : *en* adnominal n'est pas employé avec un verbe support et le lexème nominal ne s'interprète pas comme l'extension lexicale du verbe :

La situation m'en plaît ; J'en goûte les agréments ; La cheminée en est penchée, etc.

Dans l'usage, l'emploi du *en* adnominal serait donc réservé aux constructions quasi locutionnelles, comportant un verbe support et un lexème nominal, et le pronom *en* fonctionnerait comme le complément de cet ensemble, et non comme le complément du lexème nominal, marquant la « possession ».

## 6. ANNEXE : LISTE DES OUVRAGES CITÉS

Anderson, S. R. (2005). *Aspects of the Theory of Clitics*. New York: Oxford University Press.

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel: Une approche morphologique. *Revue Québécoise de linguistique*, vol. 24-1, Les clitiques, 21-59.

Auger, J. (1998). Le redoublement des sujets en français informel québécois: une approche variationniste. *Revue Canadienne de Linguistique*, 43.1, 37-63.

Bibis, N. & Roberge, Y. (2004). Marginal clitics. *Lingua* 114, 1015-1034.

Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française* 81, 99-125.

Béguelin, M.-J. (dir.) (2000). *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

- Béguelin, M.-J. (2014). Ce que nous enseignent les ‘aphorismes’ lexicalisés. In M. Fossard, & M.-J. Béguelin (éds). *Nouvelles perspectives sur l’anaphore. Points de vue linguistique, psycholinguistique et acquisitionnel*. Berne : Peter Lang, collection Sciences pour la communication, 137-168.
- Blanche-Benveniste, C. (1978). À propos des traits sémantiques utilisés en syntaxe : critique du trait « +/- humain ». *Cahier de linguistique 8 : Syntaxe et sémantique du français*, 1-15.
- Blanche-Benveniste, C. (1987). L’ordre des mots selon les catégories grammaticales, *Travaux de linguistique 14/15*, 33-46.
- Blanche-Benveniste, C. (1990). Grammaire première et grammaire seconde : l’exemple de EN. *Recherches sur le français parlé 10*, 51-74.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Le français. Usages de la langue parlée*. Leuven-Paris : Peeters.
- Blanche-Benveniste C., Deulofeu J., Stéfanini J., van den Eynde K. (1984). *Pronom et Syntaxe, L’approche pronominale et son application au français*, Paris : SELAF.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger M., Mertens P., Rouget C. et van den Eynde K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du C.N.R.S.
- Buchard, A. (2013). Le pronom *en* et l’hypothèse inaccusative. *Le Français Moderne 81/2*, 193-214.
- Buridant, Cl. (2007). *Grammaire nouvelle de l’ancien français*, Paris : SEDES.
- Cabredo-Hofherr P. (2004). Les clitiques sujets du français et le paramètre du sujet nul. *Langue française*, 141, 99-109.
- Cardinaletti, A & Starke, M. (1999). The typology of structural deficiency : A case study of the three classes of pronouns, In H. van Riemsdijk (ed), 145-233.
- Couquaux, D. (1980). Place de la transformation MONTÉE dans la syntaxe du français moderne, *Le Français moderne 48* : 193-218.
- Creissels, D. (2011). Impersonal pronouns and coreference: two case studies. *En ligne* <http://www.umr7023.cnrs.fr/sites/sfl/IMG/pdf/jetImpers2011creissels.pdf>
- Culbertson, J. (2010). Convergent evidence for categorical change in French : from subject clitic to agreement marker. *Language 86*, 85-132.
- Culbertson, J. & Legendre G. (2008). Qu’en est-il des clitiques sujet en français oral contemporain ? *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2651-2662.
- Dardel, R. de & A. de Kok (1996). *La position des pronoms régimes atones en protoroman*. Genève : Droz.
- Dagnac, A. (2012). La variation régionale des proformes faibles en français. Document préparatoire pour contribution à la *Grande Grammaire du français* (A. Abeillé, D. Gaudard). <hal-00988601>.

- De Cat, C. (2005). French subject clitics are not argument markers. *Lingua* 115, 1195-1219.
- De Cat, C. & Demuth, K. (eds) (2008). *The Bantu-Romance connection : A comparative investigation of verbal agreement, DPs, and information structure*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins.
- Detges, U. (2003). Du sujet parlant au sujet grammatical. L'obligatorisation des pronoms sujets en ancien français dans une perspective pragmatique et comparative. *Verbum*, XXV, 3, 307-333.
- Dufresne, M. (1995). Etude diachronique de la cliticisation des pronoms sujets à partir du français médiéval, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 24, n° 1, 83-109.
- Duval, M. (2012). Sur des proformes à fonction anaphorique marginale : proformes postiches et redondantes. In C. Denizot & E. Dupraz (éds), *Anaphore et anaphoriques : variété des langues, variété des emplois*, Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 209-230.
- Fløttum K., Jonasson K. & C. Norén (2007). « ON » *Pronom à facettes*, Bruxelles : De Boeck.
- Gaetone, D. (1980). La syntaxe de *en* et l'obsession de la solution unitaire, *Linguisticae Investigationes* 4 : 181-201.
- Gaetone, D. (1997), Les clitiques et les règles : quelques jalons, In G. Kleiber, M. Riegel (éds), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offerte à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, 135-144.
- Gadet, F. (2007). *La variation sociale en français*, Paris : Ophrys.
- Gerlach, B. (2002). *Clitics between syntax and lexicon*, Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins.
- Gerlach, B. & Grijzenhout, J. (2001). Clitics from different perspectives. In B. Gerlach & J. Grijzenhout (éds), *Clitics in Phonology, Morphology and Syntax*. Philadelphia: John Benjamins, 1-29.
- Girard, F. (2012). Quelle analyse pour les pronoms clitiques du cadien ? *Actes du CMLF 2012 - 3<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2351-2365, publié par EDP Sciences ([www.linguistiquefrancaise.org](http://www.linguistiquefrancaise.org)), [DOI 10.1051/shsconf/20120100269].
- Givón, T. (1983). Topic Continuity in Discourse: an introduction. In Talmy Givón (ed.), *Topic continuity in discourse : A Quantitative Cross Language Study*. Amsterdam: John Benjamins, 5-41.
- Grevisse M. (1988) (12<sup>e</sup> éd., refondue par A. Goosse). *Le bon usage*, Paris-Gembloux : Duculot
- Gross, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- Heap, D. & Roberge, Y. (2001). Cliticisation et théorie syntaxique, 1971-2001, *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 30(1), 63-90.

- Herslund, M. (1990). Les verbes inaccusatifs comme problème lexicographique, *Cahiers de lexicologie* 56, 35-44.
- Hirschbühler P. & Labelle M. (2001), Les « clitiques » arguments en serbo-croate et dans l'histoire du français, In C. Muller (éd.), 109-132.
- Hirschbühler, P. & Labelle M. (2006). Enclisis and proclisis of object pronouns at the turn of the 17th century in the speech of the future Louis XIIIth, In Deborah Arteaga and Randall Gess (eds.) *Historical Romance Linguistics: Retrospective and Perspectives*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins, 187-207.
- Hulk, A. (1983). La syntaxe du pronom *en* dans la construction quantitative, *Revue québécoise de linguistique* 13, 167-199.
- Johnsen, L. A. (2011). Who are *they* ? On the reference of collective *ils* ('*they*') in French. In I. Hendrix, A. Branco, S. L. Devi & R. Mitkov (eds), *Conference Proceedings of The 8<sup>th</sup> Discourse Anaphora and Anaphor Resolution Colloquium*, Lisbonne : Edições Colibri, 23-38.
- Johnsen, L. A. (2014), L'emploi du clitique *ils* à valeur indéterminée en français : entre interprétation anaphorique et interprétation existentielle. In M. Fossard, & M.-J. Béguelin (éds), *Nouvelles perspectives sur l'anaphore. Points de vue linguistique, psycholinguistique et acquisitionnel*, Berne : Peter Lang, collection Sciences pour la communication, 99-136.
- Kayne, R. S. (1977). *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Ed. du Seuil. [édition originale : *French Syntax. The Transformational Cycle*, The MIT Press, 1975].
- Kayne, R. S. (1991). Romance Clitics, Verb Movement, and PRO, *Linguistic Inquiry*, 22-4, 647-686.
- Klavans, J. (1982). *Some Problems in a Theory of Clitics*, Indiana Linguistic Club.
- Klavans, J. (1985). The independence of syntax and phonology in cliticization. *Language* 61, 95-120.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kok, A. de. (1985). *La place du pronom personnel régime conjoint en français : une étude diachronique*. Amsterdam : Rodopi.
- Kupferman, L. (1991). Aspect du groupe nominal et extraction de *en*, *Le Français moderne* 59 : 113-147.
- Kupferman, L. (2004). *Le mot « de ». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Lagae, V. (1997). *En* quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ?, *Travaux de Linguistique* 35, 103-114.
- Lamiroy, B. (1991). Coréférence et référence disjointe : les deux pronoms *en*, *Travaux de Linguistique* 22, 41-65.

- Lamiroy, B. & Charolles, M. (2011). Des formes aux sens : les clitiques dans la construction causative en FAIRE. In G. Corminboeuf & M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 41-59.
- Legendre, G. (2003). What are Clitics? Evidence from Balkan Languages. *Phonological Studies* (Journal of the Phonological Society of Japan) 6, 89-96.
- Maillard, M. (1974). Essai de typologie des substituts diaphoriques. *Langue française* 21, 55-71.
- Maillard, M. (1987). « Un zizi, ça sert à faire pipi debout ». Les références génériques de *ça* en grammaire de phrase. In G. Kleiber (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Recherches Linguistiques VII, Paris : Klincksieck, 157-206.
- Miller, Ph. (1992). *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*, Garland.
- Miller, Ph. & Monachesi, P. (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes, In Godard, Danièle (éd.), *Les langues romanes : Problèmes de la phrase simple*. Paris : Editions du CNRS, 67-123.
- Miller, Ph. & Sag, I. (1995). Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français, *Revue Québécoise de Linguistique* 24, 135-171.
- Miller, Ph. & Sag, I. (1997). French clitic movement without clitics or movement. *Natural Language and Linguistic Theory* 15.3, 573-639.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris, Seuil.
- Moignet, G. (1965). *Le pronom personnel français : essai de psycho-systématique historique*, Paris : Klincksieck.
- Morin, Y.-C. (1981). Some Myths about Pronominal Clitics in French. *Linguistic Analysis* 8, 95-109.
- Muller, C. (2001). Clitique ou pas ? Une évaluation par degrés, In C. Muller (éd.), 77-91.
- Muller, C. (éd) (2001). *Clitique et cliticisation : actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998*, Paris : H. Champion.
- Nevis J., Joseph B., Wanner D. & Zwicky A. (1994). *Clitics. A comprehensive bibliography 1892-1991*, The Hague: John Benjamins.
- Perlmutter, D. (1970). Surface Structure Constraints in Syntax. *Linguistic Inquiry* 1, 187-255.
- Pinchon, J. (1972). *Les pronoms adverbiaux 'en' et 'y'*. Genève : Droz.
- Prévost S. (2010). Évolution de la position du sujet pronominal en français médiéval : une approche sémantico-pragmatique, in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010*, Paris : Institut de Linguistique Française, 305-320.
- Prévost S. (2011). *Expression et position du sujet pronominal du 12ème au 14ème siècle : une approche quantitative*, Mémoire de recherche inédite pour l'HDR, ENS de Lyon.

- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. 4<sup>e</sup> édition entièrement revue, Paris : PUF.
- Riemsdijk, H. van (1999). Clitics: A state-of-the art report, In H. van Riemsdijk (ed), 639- 677.
- Riemsdijk, H. van (ed) (1999). *Clitics in the Languages of Europe*, Eurotyp 20-5, Empirical Approaches to Language Typology, Berlin/ New-York: Mouton-De Gruyter.
- Rizzi, L. (1986). Null Objects in Italian and the Theory of pro, *Linguistic Inquiry* 17, 501-557.
- Roberge, Y. (1990). *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*, Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Rouveret, A. (2004). Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCIX, fasc. 1, 181-237.
- Ruwet, N. (1972). *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Seuil.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1984). ?\* *Lui faire téléphoner quelqu'un d'autre* : Une stratégie ?, *Linguisticae Investigationes* 8, 403-427.
- Tasmowski, L. (1985). *Faire* Infinitif. In : L. Melis, L. Tasmowski, P. Verluyten et D. Willems, *Les constructions de la phrase française. Invitation à la réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel et le causatif*. Gent : Communication and Cognition, 223-365.
- Tasmowski, L. (1990). « ...En semble...ou...semble en... », *Le Français moderne* 58, 28-42.
- Tuaille, G. (1969). Substrat et structure: à propos d'un solécisme du français populaire de Lyon et de sa région, *Travaux de Linguistique et de Littérature Romanes (TraLiLi)*, t VII,1, 169-176.
- Violin-Wigent, A. (2010). « *Tu lui les as donnés* ? Variation dans l'ordre des pronoms multiples en phrases déclaratives ». In *Actes du 2<sup>ème</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2001-2014.
- Watson, K. (1997). French complement clitic sequences: a template approach. *Journal of French Language Studies* 7, 69-89.
- Zink, G. (1997). *Morpho-syntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (14<sup>ème</sup>-15<sup>ème</sup> siècles)*. Genève : Droz.
- Zribi-Hertz, A. (1994). La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé, *Travaux de linguistique et de philologie* 32, 131-148.
- Zwicky, Arnold M. (1977). *On Clitics*, Bloomington: Indiana University Linguistics Club.